



FONDATION ABS

# Rapport d'activité 2006



**Ce rapport d'activité a été réalisé collectivement par les membres de l'équipe du Passage, sous la supervision de M. Nicolas Pythoud, directeur.**

**Fondation ABS – Le Passage**

Place du Vallon 4 – 1005 Lausanne – CH

Tél. 021 311 11 15 Fax 021 311 11 18

Courriel [abs@citycable.ch](mailto:abs@citycable.ch)



## Table des matières

<b>1. Billet du Président du conseil de fondation .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Rapport de la direction .....</b>	<b>4</b>
2.1. <i>Introduction .....</i>	<i>4</i>
2.2. <i>L'Equipe du Passage .....</i>	<i>6</i>
<b>3. Le Passage.....</b>	<b>8</b>
3.1. <i>Préambule.....</i>	<i>8</i>
3.2. <i>L'accueil .....</i>	<i>8</i>
3.3. <i>Fréquentation du Passage .....</i>	<i>9</i>
3.4. <i>Profil des nouvelles personnes accueillies.....</i>	<i>12</i>
3.5. <i>Les prestations .....</i>	<i>14</i>
<b>4. Le Distribus.....</b>	<b>24</b>
<b>5. Distributeurs automatiques de matériel stérile .....</b>	<b>29</b>
<b>6. L'espace femmes .....</b>	<b>31</b>
<b>7. La Terrasse .....</b>	<b>33</b>
<b>8. Les comptes 2006 .....</b>	<b>35</b>
<b>9. Les membres du Conseil de Fondation au 31 déc. 2006 .....</b>	<b>39</b>
<b>10. Les membres du personnel au 31 décembre 2006.....</b>	<b>40</b>
<b>11. Remerciements.....</b>	<b>41</b>



## 1. Billet du Président du conseil de fondation

Si 2005 se démarquait comme l'année de la consolidation, 2006 peut s'enorgueillir d'être passée à la phase suivante, celle d'année-tremplin ! Tout en poursuivant ses missions d'accueil, de réduction des risques et d'orientation pour une population toxicodépendante et marginalisée, le conseil, la direction et les collaborateurs de la Fondation ABS, se sont évertués à préparer au mieux l'avenir en s'impliquant activement dans le projet communal d'ouverture d'un espace d'accueil et de consommation en ville de Lausanne.

A l'heure de rendre la copie du rapport d'activités, ce projet se concrétise à grands pas et la consultation populaire sera déterminante pour les activités futures de la Fondation. Indépendamment des résultats de la votation à venir, avec le professionnalisme qui les caractérisent, la Direction et les collaborateurs du Passage préparent déjà les scénarii d'un avenir qu'ils veulent ardemment centré sur la qualité des prestations offertes à l'utilisateur. Que ce dernier soit ancien ou nouveau consommateur, homme ou femme, jeune ou plus âgé, les collaborateurs du Passage valorisent une prestation singulière, spécifique et tenant compte des ressources internes et de celles du réseau.

Ce rapport d'activités permet de mesurer concrètement cette préoccupation constante de l'équipe du Passage. Qu'elle soit remerciée ici pour avoir su éviter en 2006 l'écueil d'une attente passive et pour avoir pu transformer cet entre-deux en un espace créatif.

Autour de la gestion du quotidien mais aussi pour accompagner au mieux les projets d'avenir, le Conseil de la Fondation ABS s'est réuni à plusieurs reprises en 2006. Que chacun-e de ses membres soit remercié-e ici pour la qualité de son investissement dans ce conseil.

Enfin, que soient remerciées ici les autorités communales et cantonales avec lesquelles l'occasion d'un dialogue constructif, tenant compte à la fois des réalités politiques et des préoccupations de terrain, est et doit rester au cœur de nos rencontres.

Serge Gallant  
Président du Conseil de Fondation



## **2. Rapport de la direction**

### **2.1. Introduction**

L'année 2006 fut marquée par la consolidation des projets mis en place en 2005 tout en cherchant à les améliorer en fonction des expériences réalisées. Pour atteindre cet objectif, il a été nécessaire de porter en permanence un regard critique sur nos méthodes de travail, nos prestations et nos modes d'intervention. Nous pensons ici plus particulièrement à nos activités d'accueil, que ce soit au Passage, à l'espace Femmes, à la Terrasse ainsi qu'au Distribus.

Tout d'abord, le Passage a été entièrement rénové, en collaboration avec les usagers, afin d'en améliorer le confort d'accueil ainsi que de le rendre conforme aux normes de sécurité au travail. Ces travaux ont pu être réalisés grâce au soutien de la Loterie Romande, à l'engagement des usagers et aux compétences humaines et techniques de Michel, membre de l'association du quartier du Vallon. Ces travaux ont permis une meilleure appropriation des lieux par les usagers grâce à leur participation active dans la réalisation des travaux. Par conséquent, nous avons assisté à un accroissement du respect des lieux et du personnel. L'isolation phonique réalisée dans le cadre de ces travaux a également contribué à l'accroissement de la tranquillité du lieu et de diminuer ainsi les sources de tensions inhérentes au bruit.

Ensuite, l'espace Femme a subi différentes modifications afin de l'adapter au mieux aux besoins des usagères. Tout d'abord, les horaires et la fréquence d'ouverture ont été modifiés. D'une ouverture bimensuelle et en fin d'après-midi, elle est devenue hebdomadaire et matinale. Ensuite, l'espace Femme a déménagé pour s'installer dans l'espace Terrasse, espace qui avait été aménagé à la fin de l'année 2005 afin d'accueillir des personnes marginalisées.

Le projet la Terrasse a également subi quelques améliorations. Forts de l'expérience réalisée de décembre 2005 à avril 2006, nous avons décidé d'intensifier l'animation du lieu par la mise à disposition permanente de matériel d'expression artistique, de jeux de société et par la projection hebdomadaire de films choisis en collaboration avec les usagers. Cette accentuation de l'animation relevait d'un constat simple : plus les usagers étaient occupés, plus leur consommation d'alcool diminuait. Ce constat nous donne des pistes d'avenir quant aux développements que nous pourrions apporter à notre mission.

Pour terminer, le Distribus a subi de nombreuses modifications grâce, d'une part, au soutien de la Loterie Romande qui nous a permis d'acheter et d'aménager un bus pour et en fonction de cette activités particulière et, d'autre part, grâce au soutien financier de la Municipalité lausannoise, du canton de Vaud et de la Confédération. Nous avons pu dès lors et depuis le 1<sup>er</sup> novembre, développer les prestations du



Distribus à raison de cinq permanences hebdomadaires de 17h00 à 21h00 et ceci du mardi au samedi.

Ce rapide tour d'horizon serait incomplet si nous omettions de mentionner l'installation de deux distributeurs automatiques de matériel stérile et de préservatifs. Ces deux distributeurs ont pour objectif de favoriser l'accessibilité au matériel stérile d'injection, en particulier la nuit lorsque les structures d'échange et les pharmacies sont fermées. Selon les premiers résultats, ces distributeurs ont parfaitement rempli leur objectif et ceci sans provoquer de nuisance particulière contrairement à ce que pouvaient craindre ses nombreux détracteurs. Malgré des résultats positifs, l'existence de ces distributeurs est aujourd'hui menacée par la motion Leuba qui vise à leur interdiction générale sur le territoire vaudois et ceci sous prétexte de protéger les consommateurs eux-mêmes. L'avenir de ces distributeurs sera donc décidé en 2007 par les députés du Grand Conseil vaudois.

Mis à part les différentes améliorations que nous avons apportées à ces projets, l'année 2006 nous a permis de nous préparer activement à la mise en place du futur espace d'accueil avec locaux de consommation dont la Municipalité lausannoise nous confiera la gestion si le rapport préavis toxicomanie est accepté par le peuple. Cette préparation a débuté par la mise en place de formations internes et par l'engagement de la Fondation à s'inscrire dans le processus de certification QuaThéDA, système d'assurance qualité propre au domaine alcool et drogues mis en place par l'Office fédéral de la santé publique.

La fin de l'année 2006 fut également marquée par l'adoption par le Conseil national de la révision partielle de la Loi fédérale sur les stupéfiants inscrivant la politique fédérale des quatre piliers dans la Constitution fédérale. Cette acceptation intervient après le refus de cette chambre d'adopter en 2004 un premier projet de révision. L'adoption de cette révision partielle devra être encore adoptée par le Conseil des Etats en juin 2007. Toutefois, cela ne devrait pas poser de problème particulier par le fait que cette chambre avait déjà adopté le premier texte proposé en 2004.

Si nous pouvons nous réjouir de voir inscrire la politique des quatre piliers dans la Loi fédérale confirmant ainsi la réduction des risques comme partie intégrante de la politique drogue, il n'en demeure pas moins que ce pilier continue à susciter des vagues de protestations par certains élus politiques vaudois, à l'image de la motion Leuba. Nous l'observons également dans l'opposition manifestée par une forte majorité des membres de « Lausanne ensemble » à la mise en place d'un espace d'accueil avec locaux de consommation et d'un bistrot social. Si nous ne pouvons que regretter cette opposition à ce qui représente à nos yeux une amélioration substantielle des prestations offertes aux personnes toxicodépendantes, nous regrettons encore plus l'opposition et les critiques manifestées par certaines institutions lausannoises et professionnels œuvrant dans le domaine des toxicomanies, en particulier de la thérapie. Si nous pouvons être d'accord avec ces derniers sur le fait que ces nouvelles prestations ne représentent pas la panacée, il n'en demeure pas moins qu'en regard des situations sociales et sanitaires vécues par un grand nombre d'usagers de drogues, ces prestations leur apporteront l'occasion de reprendre confiance dans notre société en leur donnant des conditions



d'aide et de soutien adaptés à leurs besoins. C'est à ce prix que ces personnes pourront éventuellement un jour reprendre confiance en eux et opter pour une voie alternative à la consommation de produits psychotropes pour faire face à leur souffrance.

En conclusion, nous tenons à réaffirmer ici notre intime conviction que les prestations dans le domaine de la dépendance doivent être pragmatiques, plurielles et complémentaires. La mise en opposition de l'abstinence et de la réduction des risques est inutile et contre productive si l'on se place au niveau des usagers de drogues qui souffrent aujourd'hui dans le quotidien, souffrances liées à un parcours de vie trop souvent jalonné par la violence familiale, les déficits affectifs et éducatifs, la précarité économique et l'exclusion scolaire et professionnelle.

Nous sommes également convaincus qu'il est nécessaire, pour atteindre ces personnes dans l'objectif de les aider à s'aider, d'aller à leur rencontre, de les comprendre et de les accepter tel qu'ils sont y compris d'accepter leur consommation de produits dangereux et de s'adapter à leurs besoins momentanés. Ceci ne signifie pas pour autant que nous tombions dans une forme de complaisance et encore moins de co-dépendance comme nous pouvons l'entendre régulièrement de la part d'un certain nombre de personnes, y compris de la part d'autres professionnels de ce domaine.

Il s'agit pour nous d'être en congruence et en empathie avec la population avec laquelle nous travaillons et c'est dans cette posture particulière que notre action s'inscrit.

## **2.2. L'Equipe du Passage**

L'équipe de la Fondation ABS s'est agrandie en cours d'année pour répondre à l'augmentation de nos activités marquée par la mise en place en novembre du Distribus d'une manière pérenne.

Les personnes suivantes ont été engagées avec un contrat de durée indéterminée :

M. Antoine Cosandey, collaborateur social  
M. Matthieu Rouèche, assistant social  
M. Jean-François Schlaeppli, assistant social

Les personnes suivantes ont été engagées avec un contrat à durée déterminée pour la Terrasse :

Mme Caroline Vuagniaux, éducatrice sociale  
Mme Pauline Bülher, assistante sociale  
M. Giuliano Carobbio, assistant social

D'autre part, Mme Désirée Ilg, infirmière, nous a quittés à la fin novembre pour aller travailler dans un foyer résidentiel lausannois. Elle a été remplacée dès le 1<sup>er</sup> décembre par Mme Manon Ramseyer, infirmière.

Que toute l'équipe et les personnes nommées trouvent dans ces quelques mots, l'expression de ma gratitude pour leur engagement sans faille dans l'action menée par la Fondation ABS au service des personnes que nous accueillons quotidiennement. Par leurs compétences et leur professionnalisme, ils ont su développer une solidarité et une cohérence d'équipe, deux qualités indispensables à la bonne marche des activités et prestations que nous avons mises en place.





### 3. Le Passage

#### 3.1. Préambule

Par le biais de l'accueil, nous visons à promouvoir le centre comme lieu de rupture avec les conditions de vie de la rue. Nous cherchons à encourager la solidarité entre pairs, à promouvoir les ressources propres des usagers dans une perspective de renforcement des sentiments de respect, de dignité, d'estime de soi.

*« Accueillir quelqu'un, c'est lui ouvrir la porte de son cœur, lui donner de l'espace ».*

**Jean Vanier** (1928 – ...)

#### 3.2. L'accueil

Il se veut être personnalisé et permet aux intervenants de vérifier l'état physique et psychique de l'usager lors de son arrivée. En fonction de cet état, la personne de l'accueil sensibilise ses collègues afin qu'une attention particulière soit portée à l'usager.

Pour rappel, le Passage n'accueille que des personnes confrontées directement ou indirectement à une consommation problématique de produits psychotropes. Par consommation problématique, il faut entendre ici une consommation engendrant une désinsertion sociale et sanitaire momentanée ou permanente.

Dans ce contexte, notre principale difficulté est de définir quelles sont les personnes que nous acceptons ou que nous orientons vers d'autres structures mieux adaptées à leurs besoins. Ce tri s'effectue sur la base d'un entretien qui se veut être à la fois le moins intrusif possible, afin de respecter la notion d'accueil à bas seuil, et en même temps suffisamment approfondi pour mieux cerner le profil et les besoins de la personne.

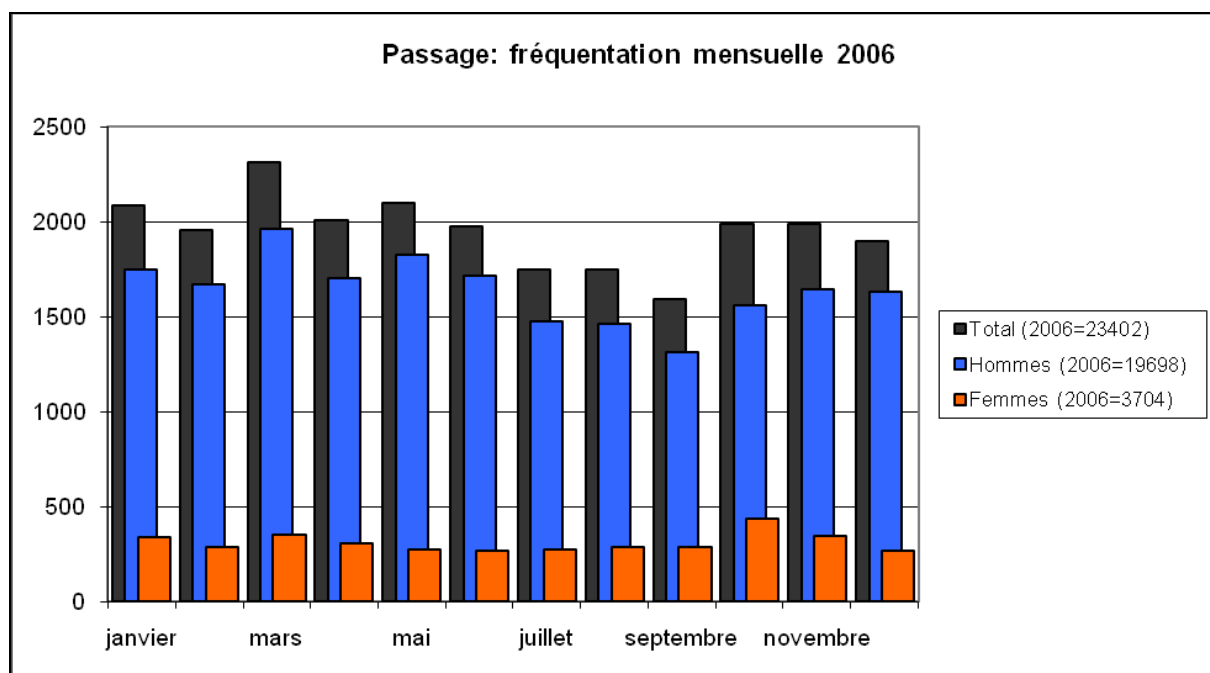
Cette « sélection » est d'autant plus difficile qu'un certain nombre de nouvelles personnes se présentant, souffre, avant tout, d'une problématique psychique importante et qui n'est pas forcément en lien avec une problématique liée à la consommation de produits psychotropes. Toutefois, ces personnes fréquentent « la zone » et sont, la plupart du temps, amenées par les usagers habituels du Passage. En cas de doute sur la pertinence d'accueillir une personne, la situation est amenée en colloque et une décision est prise en fonction des éléments que l'intervenant qui a pratiqué l'entretien d'accueil pourra amener et par les observations récoltées par les membres de l'équipe.

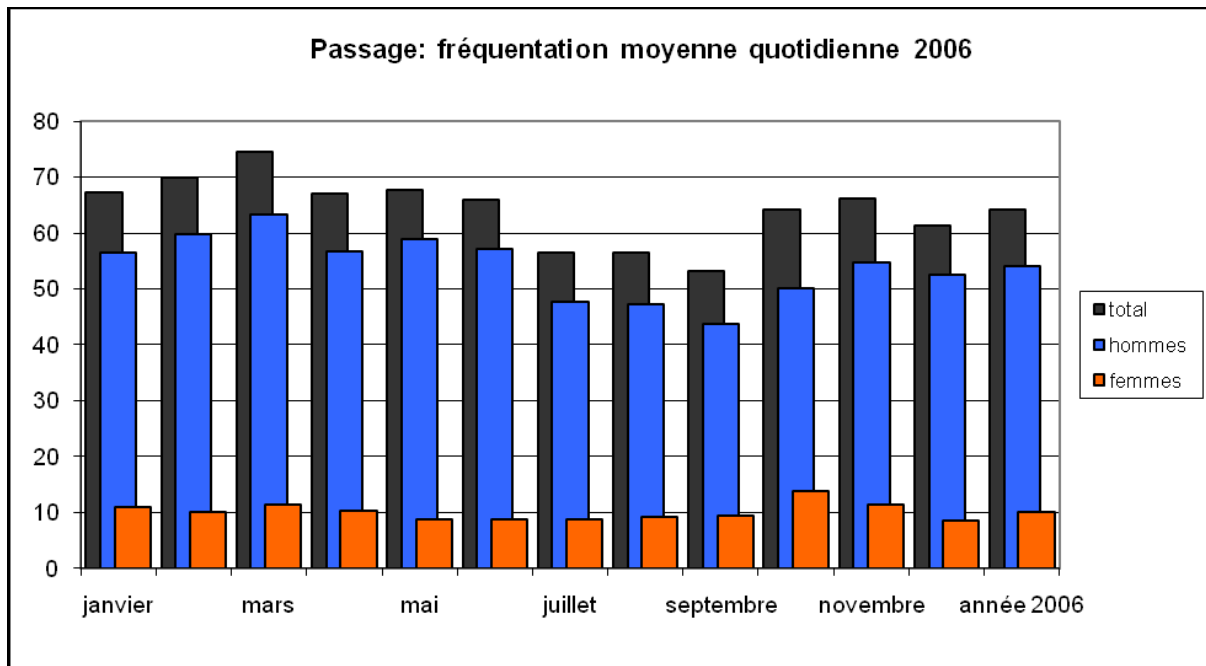


### 3.3. Fréquentation du Passage

L'année 2006 est marquée par une légère diminution de la fréquentation du Passage ainsi que du nombre de nouvelles personnes par rapport à 2005. De 25'287 contacts réalisée en 2005, nous sommes descendus à 23'402 contacts en 2006. A la lecture des statistiques mensuelles, nous constatons que cette diminution concerne la période de juillet à septembre. Cette période coïncide avec les importants travaux que nous avons réalisés au Passage afin qu'il corresponde aux normes de la sécurité au travail.

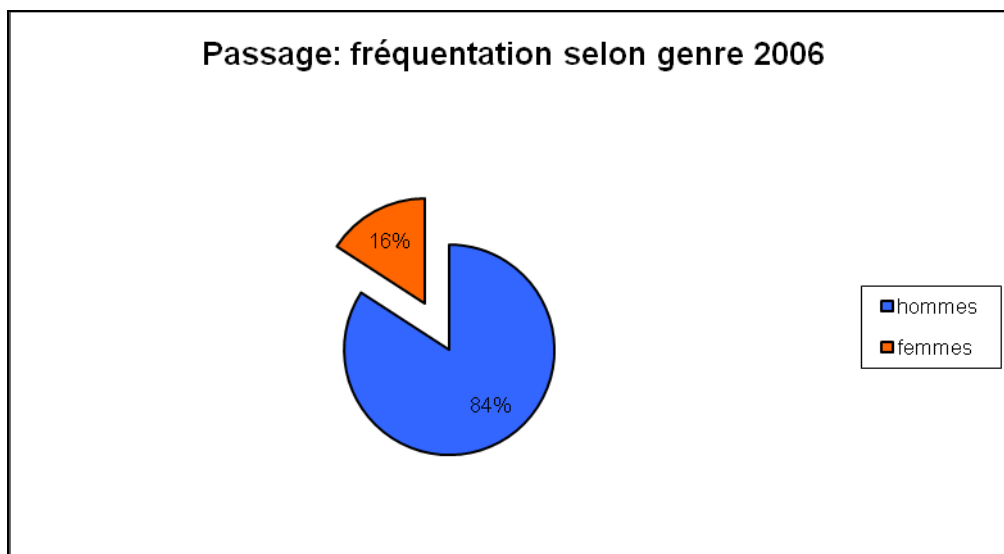
D'une moyenne de plus de 70 usagers par jour, nous sommes passés à moins de 50 usagers durant les travaux.





Dès la fin des travaux, la fréquentation du centre a légèrement progressé pour atteindre une moyenne de 63 usagers par jour.

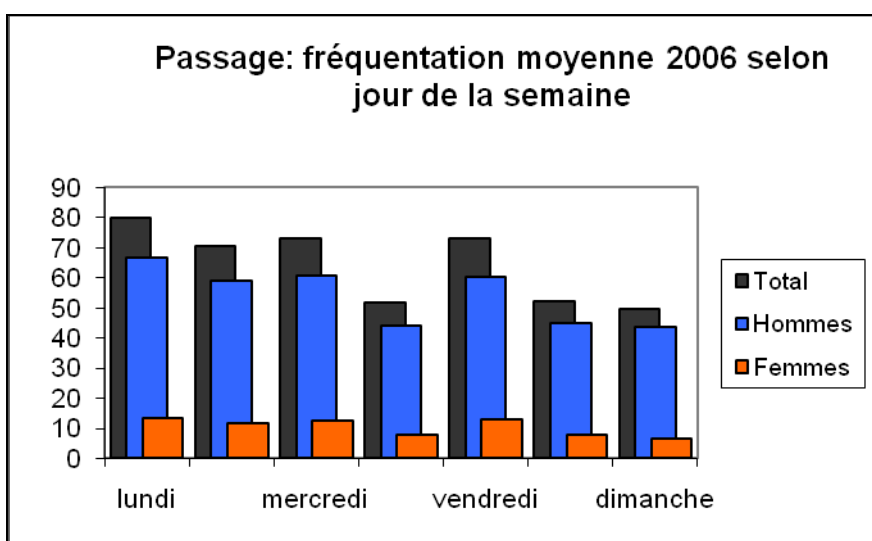
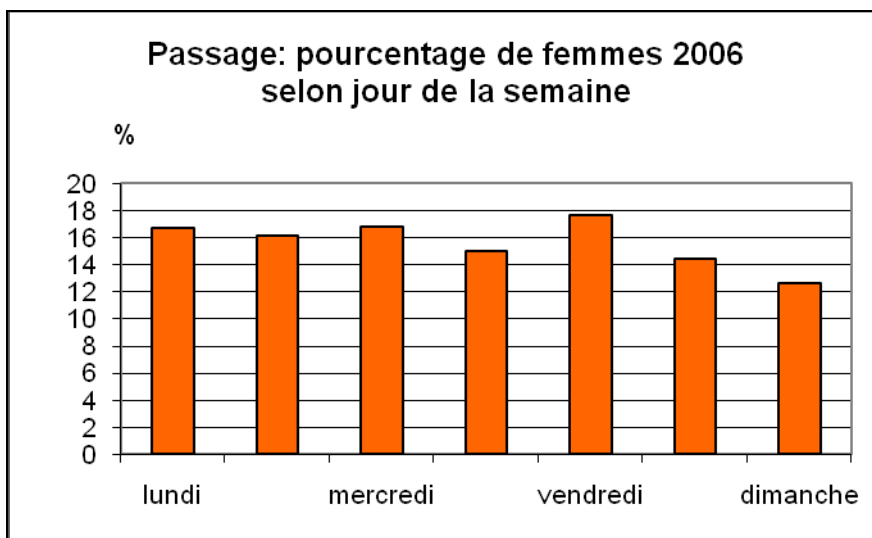
D'autre part, nous constatons également que la proportion hommes - femmes est restée stable. De 16,14% en 2005, ce taux a légèrement diminué en 2006 pour se stabiliser à 16%.





Ce constat est celui qui nous interroge le plus. Nous pensons qu'en améliorant la qualité du lieu et en créant l'espace femmes, nous augmenterions sensiblement la proportion de femmes fréquentant le Passage. Force est de constater que ce n'est pas le cas.

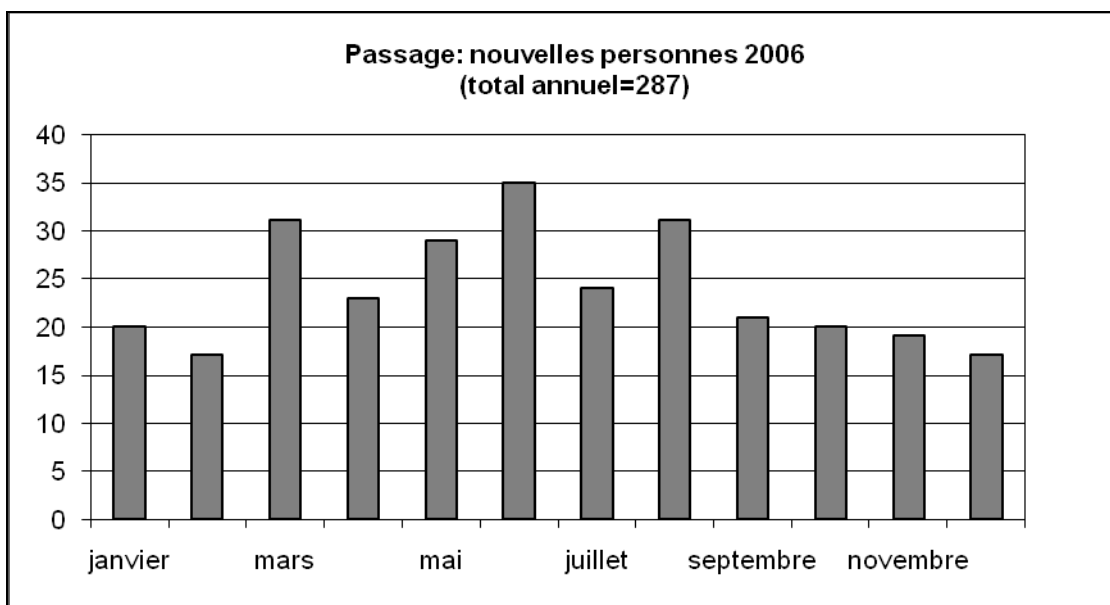
D'autre part, nous observons que la proportion hommes - femmes fréquentant le Passage varie en fonction des jours de la semaine. Le vendredi est le jour où la proportion de femmes est la plus élevée.



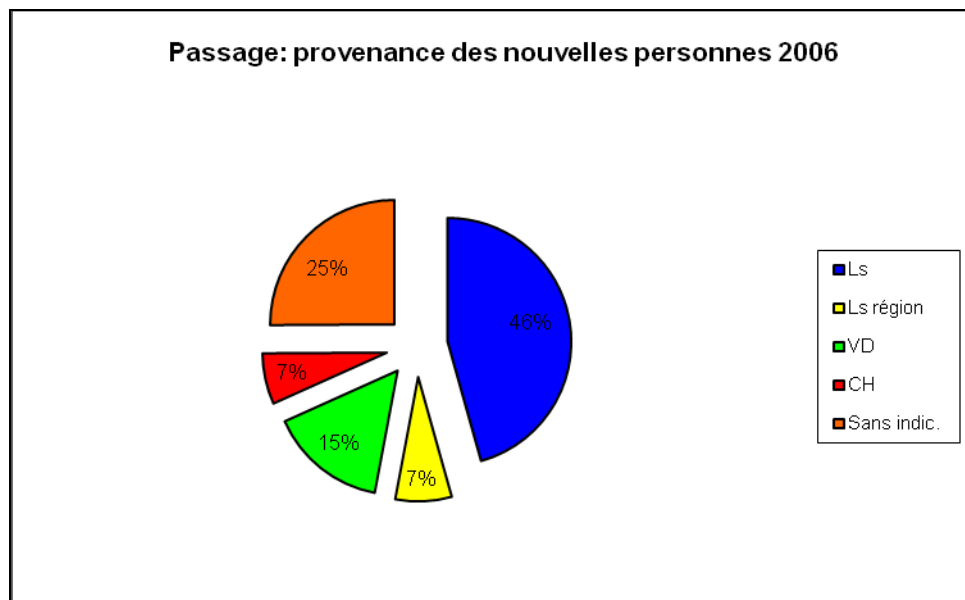


### 3.4. Profil des nouvelles personnes accueillies

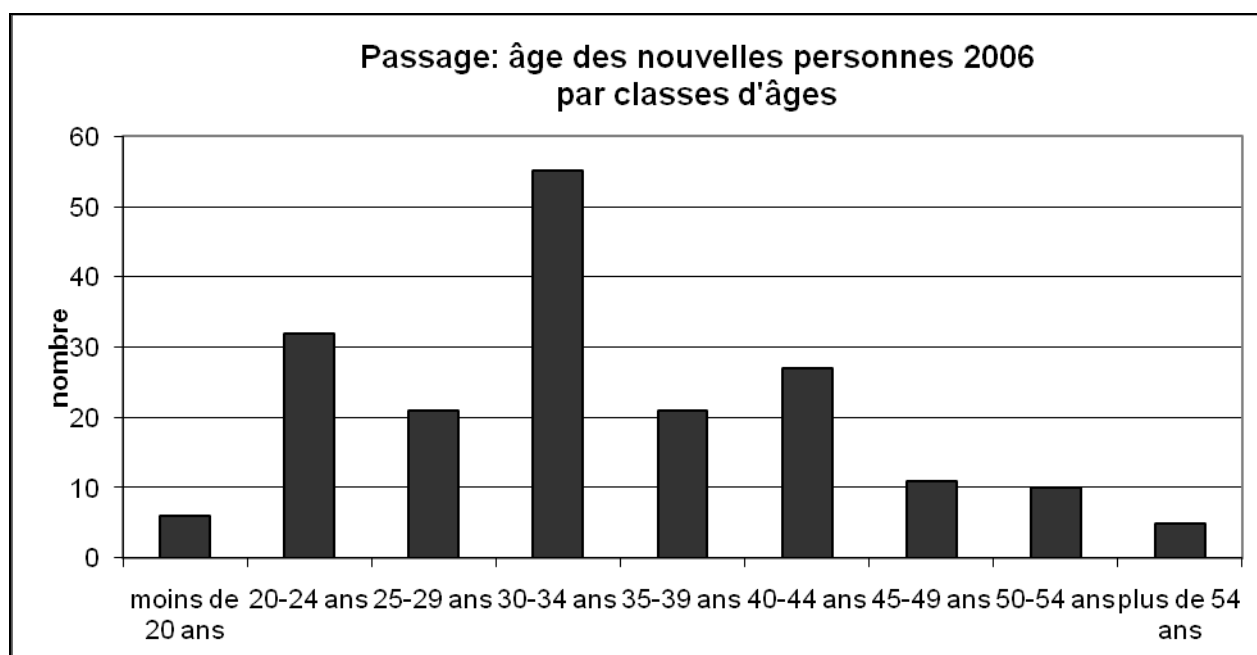
Nous avons accueilli 287 nouvelles personnes en 2006. Ce nombre est en légère régression par rapport à 2005 (311 personnes). D'autre part et comme cela a été évoqué, le profil de ces personnes tend à se modifier. Nous rencontrons, parmi elles, de plus en plus de personnes confrontées à une double problématique, celle d'une pathologie psychiatrique liée à une consommation problématique de produits psychotropes.



La provenance géographique de ces personnes varie peu d'une année à l'autre. Nous accueillons principalement des personnes provenant de Lausanne (46%), Lausanne région (7%) et du canton de Vaud (15%). Par contre, nous notons une nette augmentation (25%), par rapport à 2005 (18%), du nombre de personnes ne désirant pas fournir d'indication quant à leur provenance lors de l'entretien d'accueil. Cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agit de personnes en situation illégale en Suisse. Nous observons plutôt une certaine méfiance des nouveaux usagers à fournir des données personnelles qui pourraient permettre de mieux les identifier.



Nous relevons également un léger rajeunissement des nouvelles personnes accueillies. Si en 2005, la grande majorité d'entre-elles se situait dans une fourchette de 35 à 40 ans, nous observons un glissement de cette majorité dans la tranche d'âge de 30 à 35 ans.

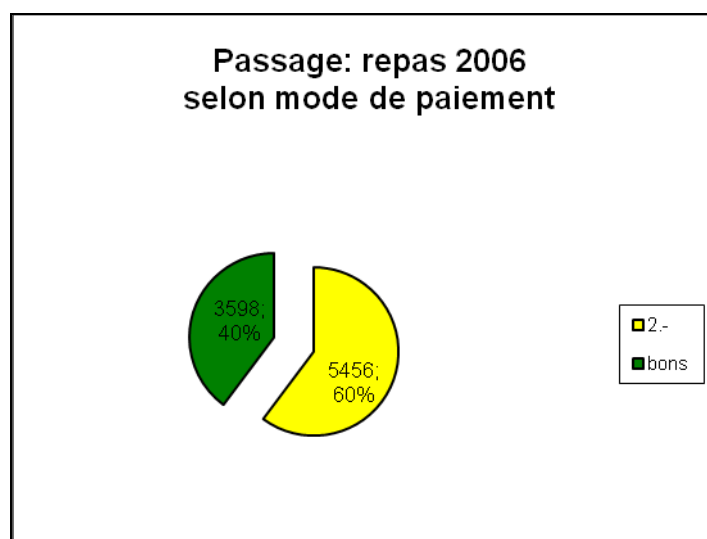
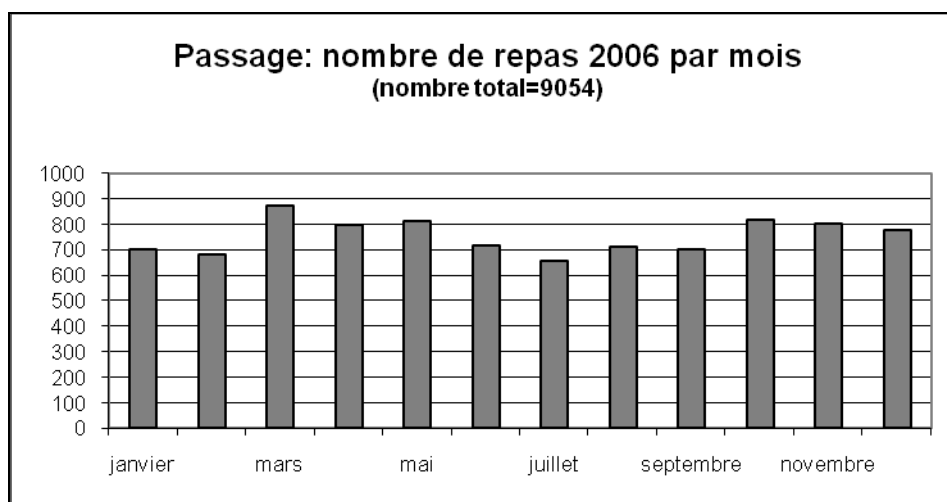




### 3.5. Les prestations

#### 3.5.1. L'alimentation

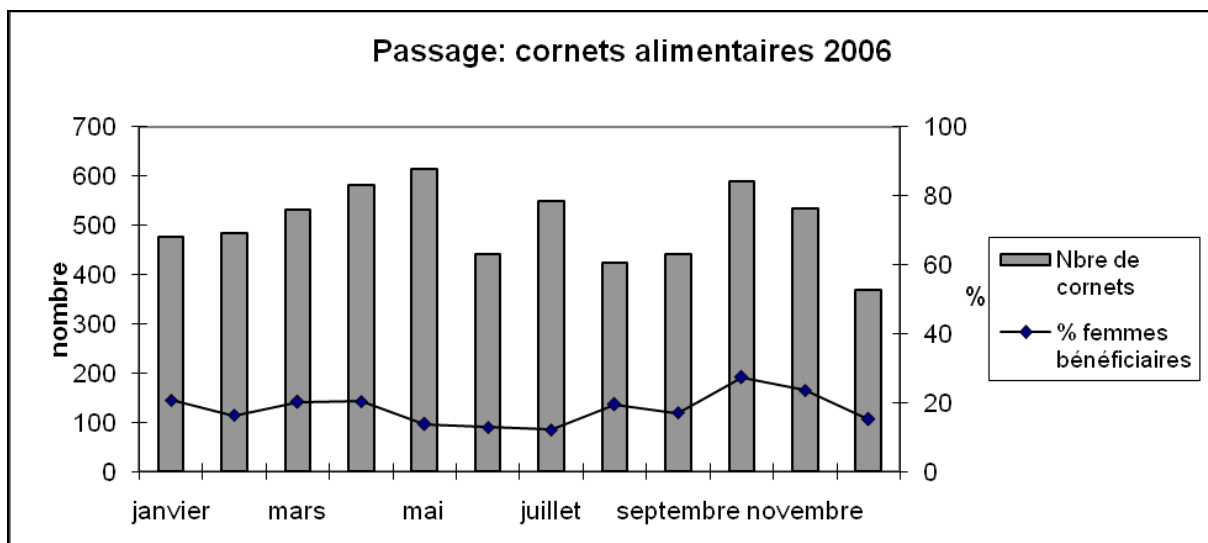
L'alimentation, par le biais des petits déjeuners, des repas, des collations et des cornets alimentaires, est la prestation la plus sollicitée et la plus appréciée par les usagers. C'est également lors du petit déjeuner et du repas de midi que le Passage est le plus fréquenté.

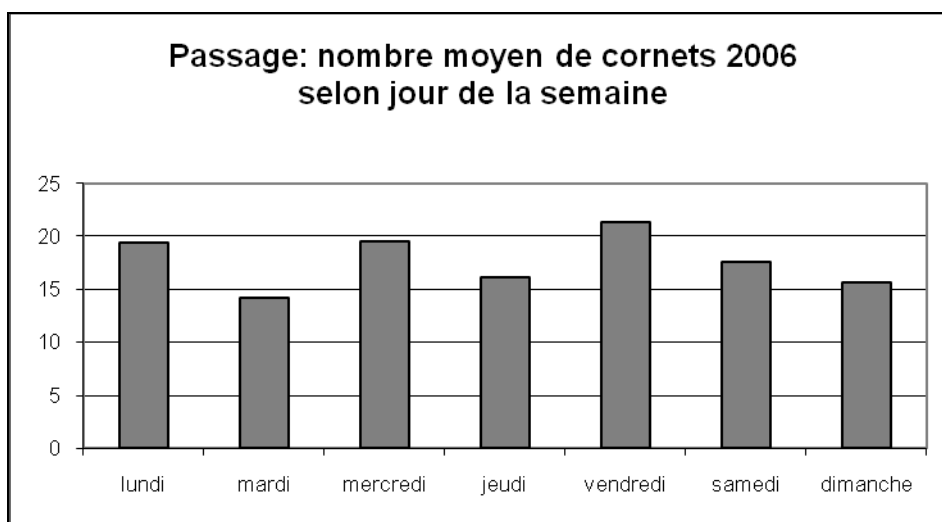
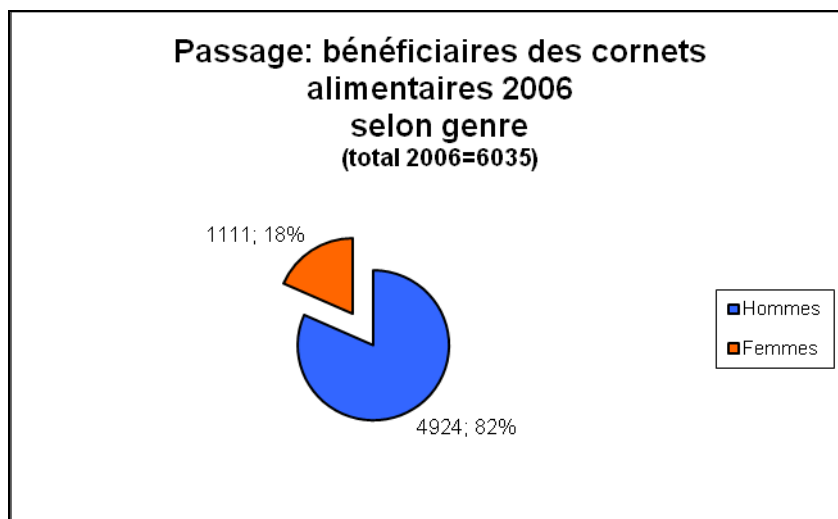




Nous constatons que les repas de midi sont en nette hausse par rapport à 2005. Pour 7'691 repas servis en 2005, nous en avons distribué 9'054 en 2006. Ces chiffres ne tiennent pas compte des petits déjeuners pour lesquels nous ne tenons pas de décompte. Cependant, nous pouvons évaluer le nombre de petits déjeuners servis quotidiennement à une bonne trentaine, ce qui représente annuellement environ 11'000 petits déjeuners. Ce chiffre est supérieur au repas de midi et s'explique par le fait que le petit déjeuner est gratuit, alors que le repas de midi est payant (Frs 2.--).

Les cornets alimentaires, composés généralement de biscuits, de barre chocolatées, de yahourts, de fruits et de boissons non alcoolisées (eau minérale, limonades) sont également très prisés par les usagers. Nous avons distribué 6'456 cornets pour 6'035 bénéficiaires. Le nombre de cornets distribués est relativement stable par rapport à l'année 2005 (6'831) et ceci malgré une baisse de la fréquentation du centre.





### 3.5.2. Le vestiaire

Le vestiaire du Passage est accessible à tous les usagers ayant besoin de vêtements divers et s'inscrit dans une démarche de conseils et d'accompagnement ayant trait à l'hygiène corporelle.

Son horaire d'ouverture est le suivant : du lundi au vendredi de 9h 30 à 12h15 et de 13h30 à 16h00. Le vestiaire est fermé le week-end sauf en cas de nécessité.

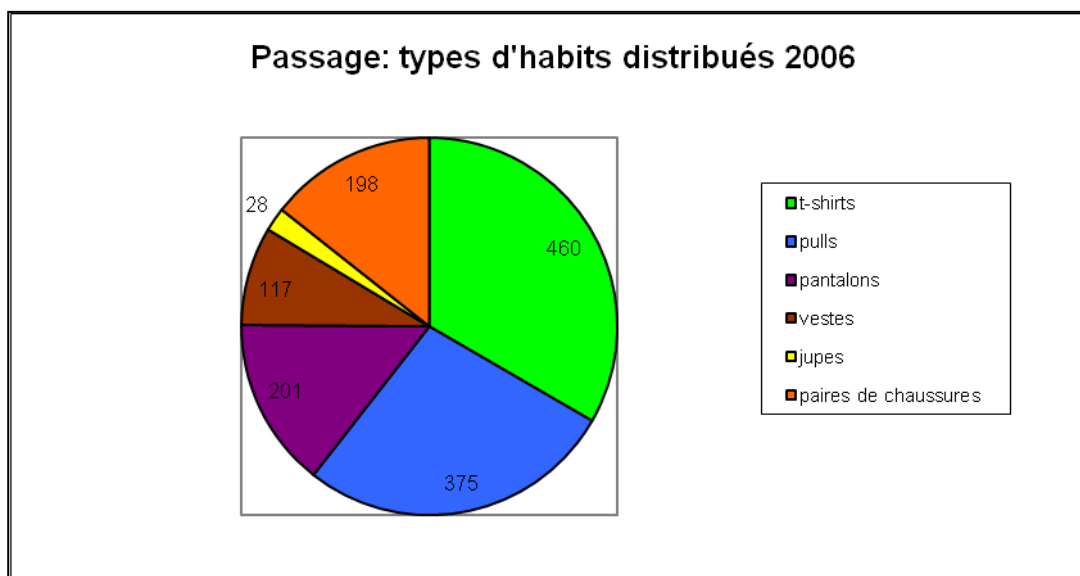
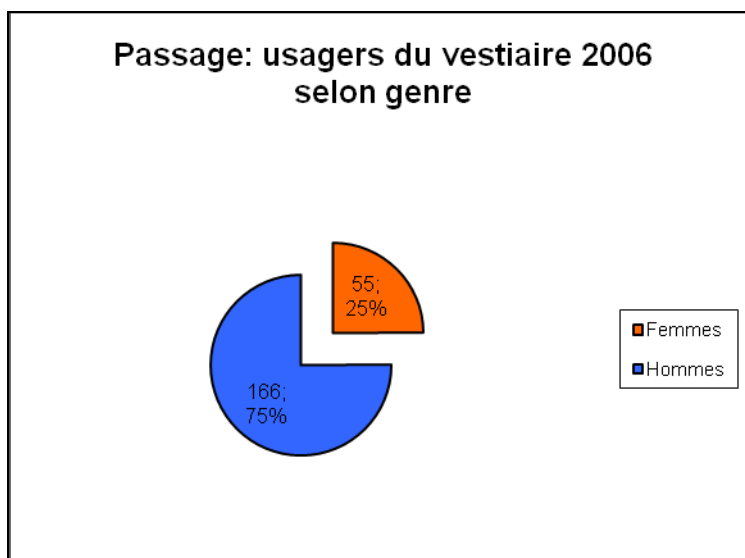
Pour des raisons de respect de l'intimité des personnes fréquentant le vestiaire, une seule personne est acceptée à la fois. De plus, un paravent a été installé pour les essayages.



Le vestiaire comporte plusieurs rayonnages afin de bien séparer les divers habits et souliers. A chaque saison le vestiaire est réalimenté en conséquence. Toujours dans un souci de favoriser le maintien de l'hygiène corporelle des usagers, nous fournissons également des sous-vêtements pour le secteur douche.

De façon à éviter tout abus et d'encourager les usagers à faire leur lessive, nous avons limité le nombre et le type de vêtements remis à chaque usagers en fonction d'un règlement très précis. En conséquence, nous tenons à jour une cartothèque nominative permettant de répertorier le nombre d'habits distribués à chaque usager.

D'autre part, nous encourageons les usagers à aller acheter des habits de deuxième main dans les magasins de la ville (Terre des Hommes, Pic-Puce, Newlook) à des prix très modestes.





### 3.5.3. Douches et hygiène corporelle

La douche est ouverte de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. L'utilisateur qui veut se laver doit s'annoncer à l'un des deux intervenants responsables du réfectoire qui l'inscrit sur la liste, lui fournit un linge, une lavette, et lui ouvre la porte de la douche. Le temps est limité à vingt minutes par personne. L'intervenant est également chargé de vérifier que l'utilisateur rende la douche propre après son passage.

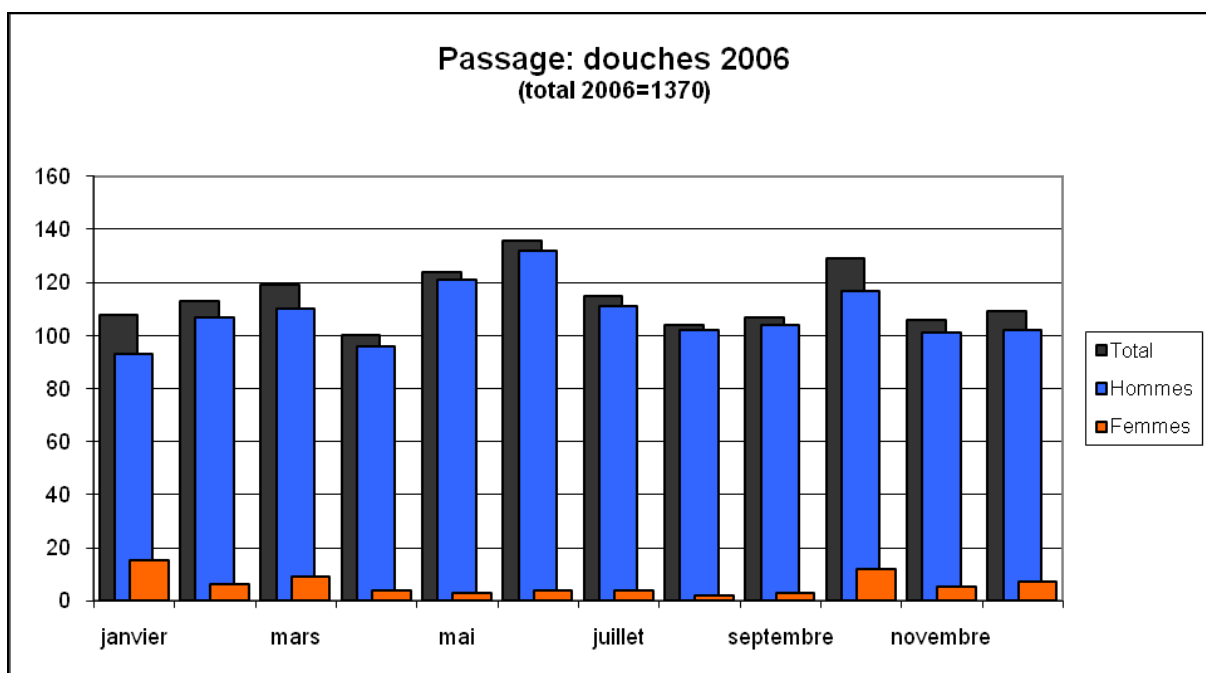
Nous tenons à disposition du savon, shampoing et autres produits d'hygiène

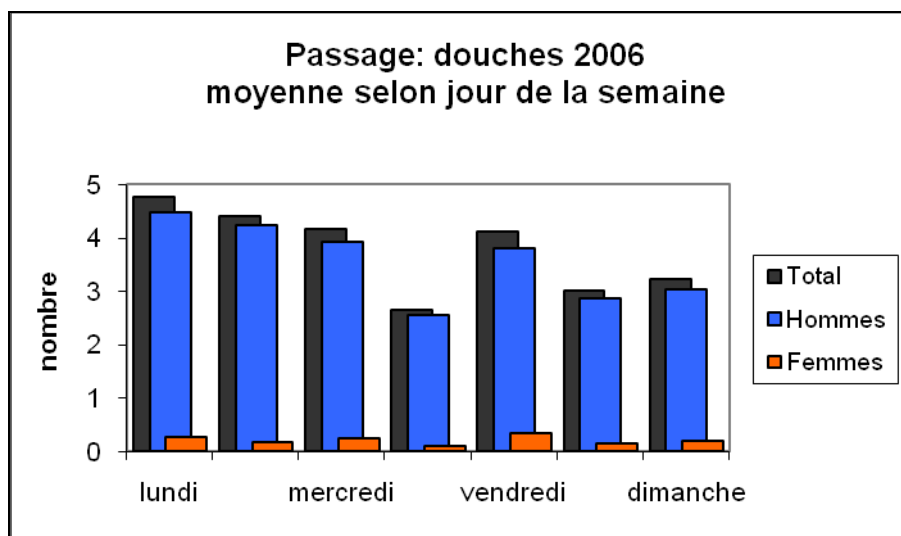
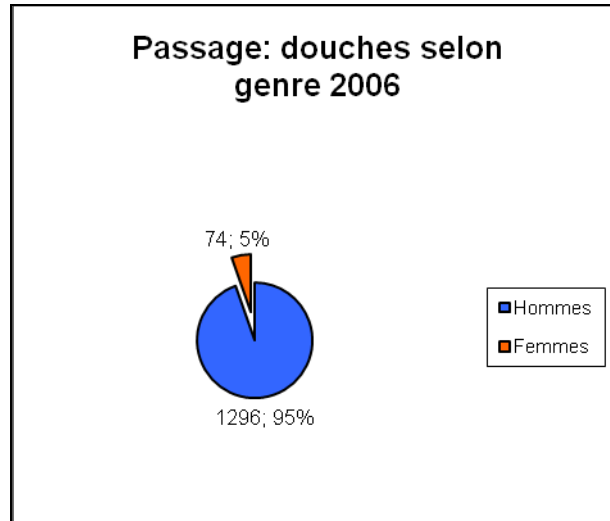
Chaque usager nettoie la douche après usage avec la serpillière et du désinfectant. L'intervenant vérifie le nettoyage et vise la liste.

Sur demande des usagers nous fournissons rasoirs jetables, mousses à raser, sous-vêtements, cotons tiges, tampons, serviettes hygiéniques, brosses à dents, dentifrices. En prêt les usagers peuvent utiliser un sèche-linge, une tondeuse, un coupe-ongle.

Les usagers disposent également d'un w-c femmes, d'un w-c hommes et d'un w-c pour handicapés. Ce dernier est également le w-c du personnel. Les cabines hommes et femmes sont équipées de lumières bleues afin d'éviter d'éventuelles injections. Les bas de portes ont été raccourcis, sans pour autant diminuer l'intimité, afin de pouvoir observer d'éventuels malaises et intervenir, le cas échéant, le plus rapidement possible. La personne qui gère l'accueil est chargée de la surveillance des toilettes.

Par mesure de sécurité, les portes de la douche et des toilettes restent ouvrables de l'extérieur par les intervenants.







#### 3.5.4. Les interventions sanitaires

Les personnes fréquentant le Passage ont pu bénéficier les 365 jours de l'année de nos prestations sanitaires. L'équipe sanitaire, composée de 3 infirmières et d'un infirmier, a procédé à 1798 interventions sanitaires sur l'année répartis sur 1001 contacts.

Cette équipe de soins du Passage, en accord avec la mission qui lui a été conférée, s'est particulièrement concentrée sur la prophylaxie des modes de consommation propres à nos clients, de manière à prévenir les maladies infectieuses et autres problèmes cutanés. L'évaluation de l'état général de santé, l'orientation vers les structures spécifiques de soin, le soutien psychologique et l'accompagnement dans la prise compliquée de traitements en collaboration avec le médecin prescripteur ont occupé toute notre disponibilité et, parfois, bien d'avantage.

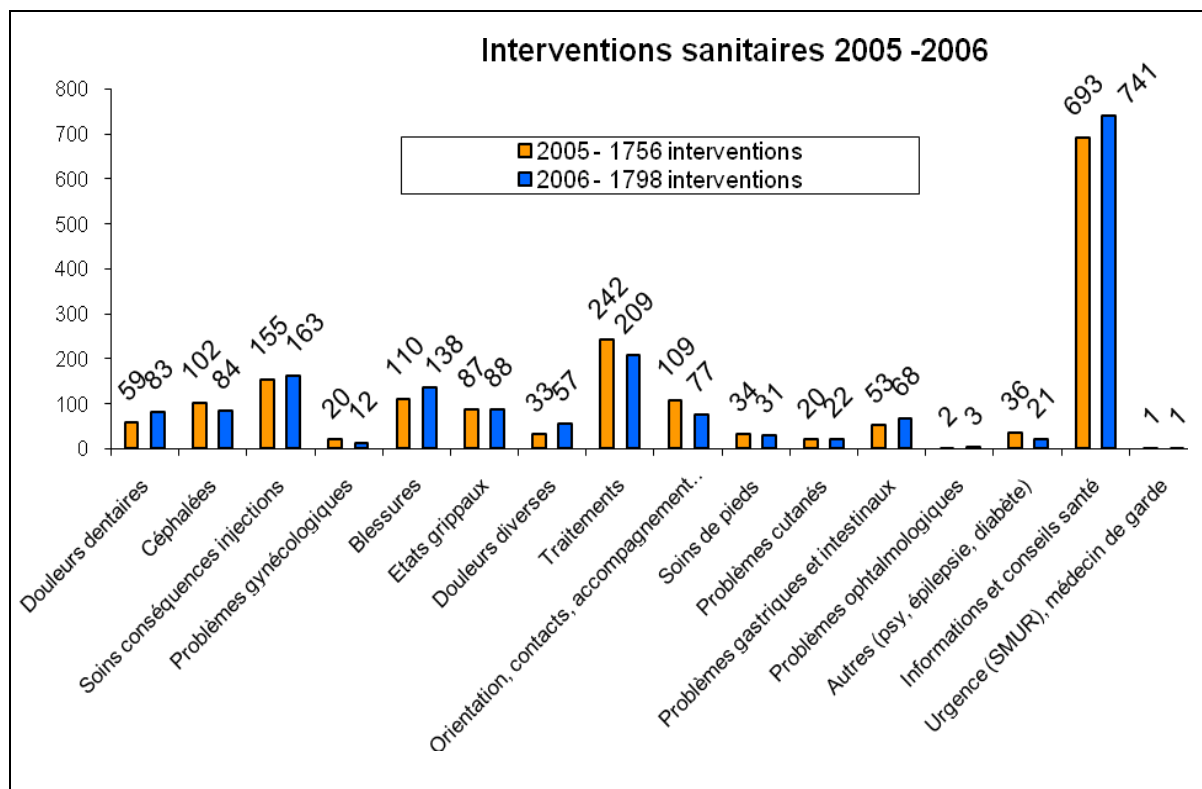
Les actes de soins ont été principalement des enseignements à l'hygiène d'injection, de l'information sur la dangerosité des produits et sur les modes de transmission des maladies infectieuses, l'évaluation et l'entretien de l'état veineux, des soins de premier recours, une écoute active et un soutien humain, une aide à la prise compliquée de traitements médicamenteux durant des périodes difficiles (par exemple pour des personnes sans domicile fixe, des injections cutanées quotidiennes d'anticoagulant, la prise de neuroleptiques sous forme d'injections intramusculaires, la mise à jour de semainiers).

Tout au long de cette année nous avons pu apprécier les résultats, en termes de qualité des prestations et d'efficacité, liés à l'ouverture fin 2005 du 4<sup>ème</sup> poste infirmier. Nous sommes, toutefois, conscients et préoccupés par l'augmentation constante des besoins sanitaires de la population que nous accueillons. D'autre part, nous avons observé un surcroît des épisodes de crise et des problématiques psychiatriques. Nous constatons également un accroissement des demandes de soins par les femmes fréquentant le Passage.

Pour l'avenir, nous souhaitons améliorer encore nos prestations en tenant compte de ces nouveaux éléments susmentionnés. Nous espérons ainsi atteindre notre but qui est de mieux répondre aux besoins sanitaires des personnes en situation d'addiction et qui sont fortement désinsérées.



N'ayant pas publié de statistiques sanitaire dans le rapport d'activité 2005, nous nous permettons cette année de publier les statistiques sanitaires 2005 - 2006.



### 3.5.5. Les interventions sociales

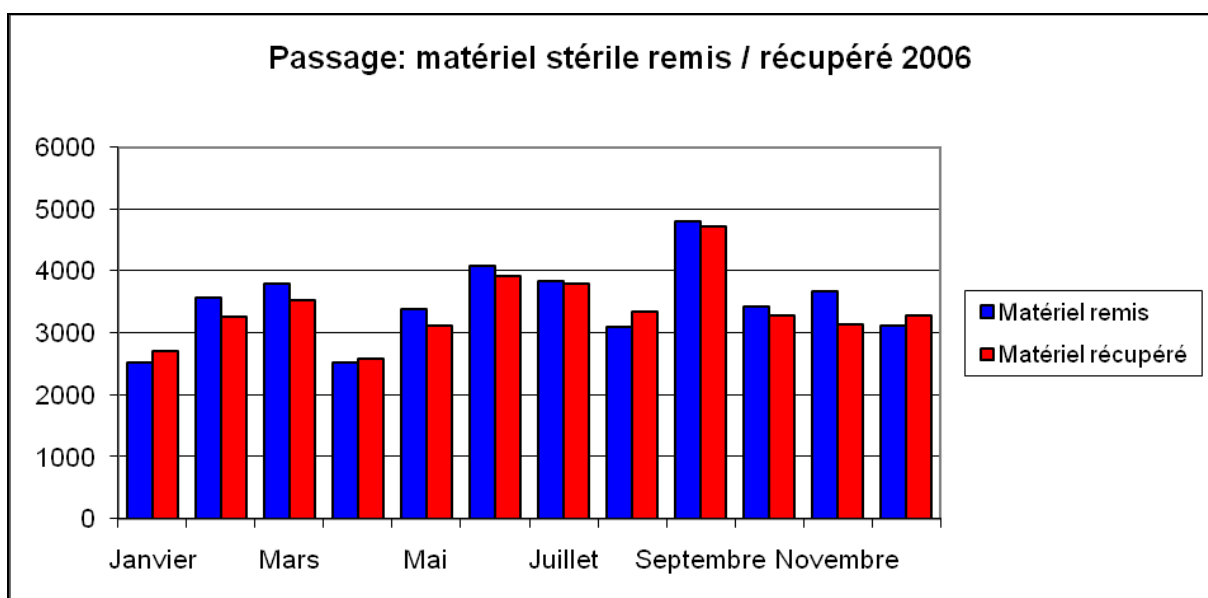
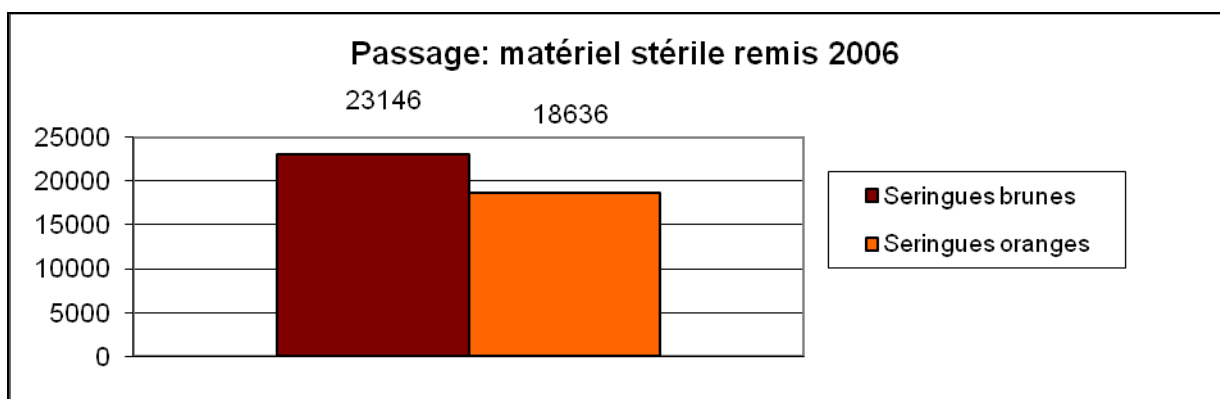
Comme les années précédentes, nous n'avons pas tenu de statistiques concernant ces interventions. Toutefois, nous estimons que nous procédons quotidiennement à une dizaine d'interventions en moyenne. Ces interventions vont de l'écoute au soutien administratif en passant par l'orientation sociale. Dans le quotidien, les intervenants sont confrontés à toutes sortes de demande telles qu'un soutien à la recherche de logement, d'un soutien à la rédaction de courrier administratif, de la préparation d'un téléphone ou d'un rendez-vous avec un assistant social (RI, tuteurs, SPJ, etc.), de la recherche d'un lieu de cure pour un sevrage, d'un soutien dans la mise en place d'une cure de substitution ou tout simplement d'un moment d'écoute pour faire le point ou pour déverser leurs souffrances, colères et tristesses, mais également pour partager des moments de joie et de bonheur.

Malgré la complexité de tenir des statistiques fiables dans ce domaine, nous introduirons en 2007 des statistiques de ces interventions. En effet, à quel moment s'agit-il d'une simple discussion ou d'un entretien de soutien ? Quelles différences y-a-t'il entre un conseil et un soutien ? Il s'agira pour nous, d'y apporter les réponses et les définitions nécessaires afin d'objectiver au mieux les statistiques que nous mettrons en place.

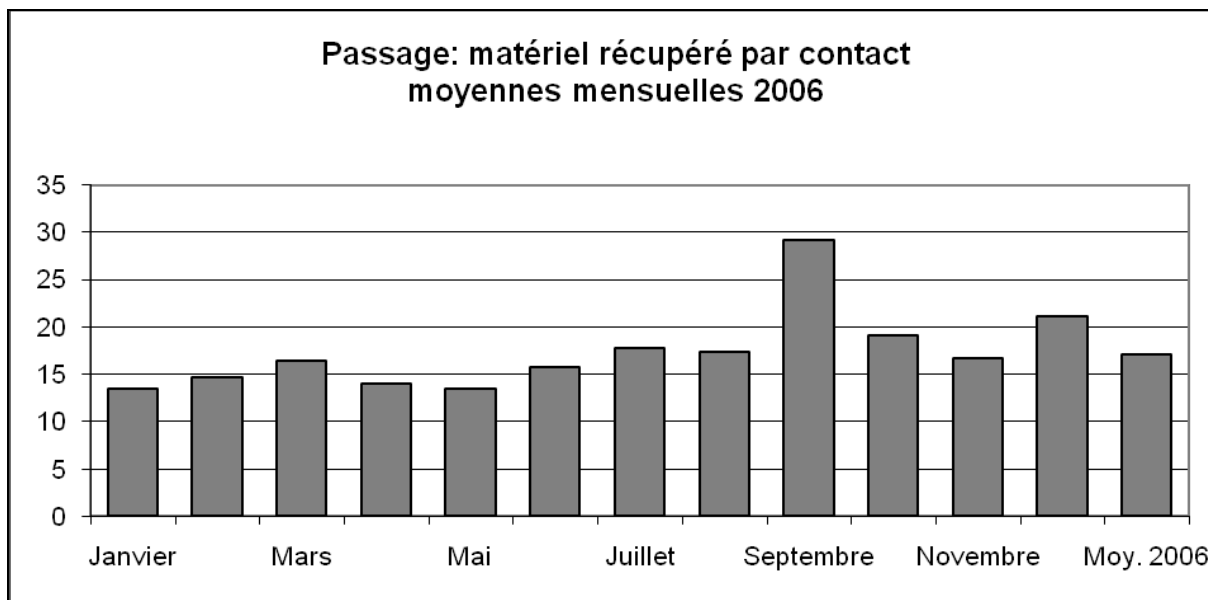


### 3.5.6. L'échange de matériel stérile

Si généralement cette prestation est considérée par une large majorité de personnes comme étant l'élément essentiel de la politique de réduction des risques, elle est, à nos yeux, l'un des éléments indispensable et complémentaire de cette politique, au même titre que les autres prestations que nous offrons. En regard des autres prestations que nous offrons aux usagers, l'échange de matériel stérile est plutôt marginal en termes de nombre d'usagers concernés. En effet, nous estimons que les usagers consommant des drogues par injection représentent un peu moins de 50% de la population que nous accueillons.

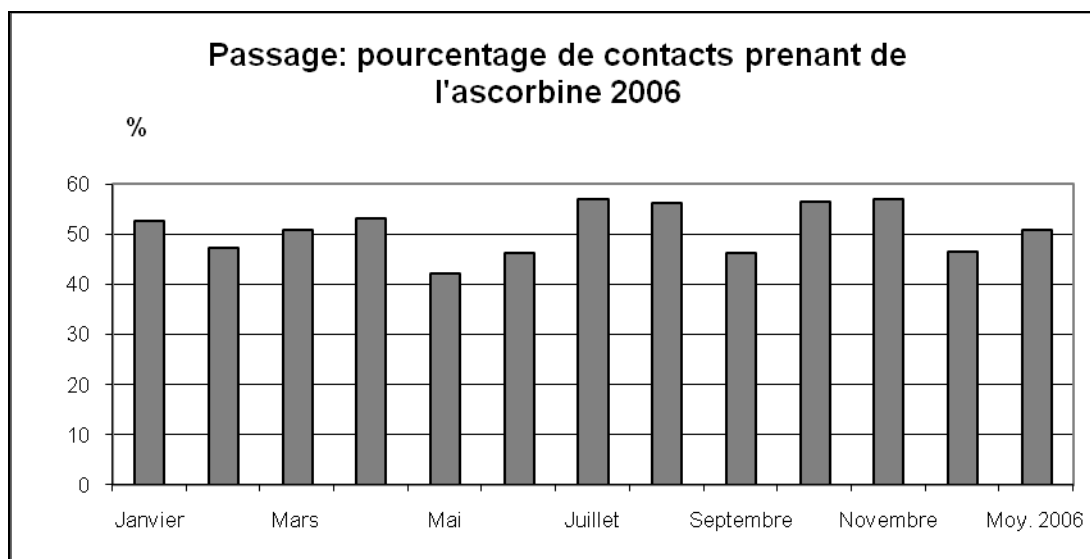


Si nous relevons mensuellement des variations importantes entre le matériel remis et le matériel récupéré, nous arrivons en fin d'année à un taux de retour avoisinant le 100%.



Sans prétendre vouloir définir le type de produits consommés par les usagers de drogues par injection, nous notons systématiquement si les usagers prennent de l'acide ascorbique lors de l'échange. Ceci nous permet de savoir si l'utilisateur va consommer de l'héroïne. En effet, l'acide ascorbique est utilisé principalement pour permettre une meilleure dissolution de l'héroïne lors de la préparation.

Toutefois, cela nous indique uniquement une tendance concernant les substances consommées.





## 4. Le Distribus

Cette prestation est née d'une double volonté des responsables lausannois et vaudois en matière de toxicomanie. D'une part, ces responsables désiraient augmenter le taux de retour du matériel d'injection usagé et d'autre part, ils désiraient augmenter l'accessibilité à l'échange de matériel stérile des usagers. Pour atteindre ce double objectif, il était nécessaire de redéfinir les limites de la pratique de dépannage en matériel stérile sans récupération initié par l'UNISET et, d'autre part, de mettre en place en contre-partie un nouveau dispositif d'échange de matériel stérile. Sur proposition de la Fondation ABS, les responsables concernés ont opté pour la mise en place d'une unité mobile d'échange qui pourrait se déplacer en fonction des besoins des usagers et de l'évolution de la scène des consommateurs.

Dès lors, de mars à décembre 2005, un projet pilote de bus d'échange de matériel stérile, placé sous la responsabilité de la Fondation ABS, est mené en collaboration avec plusieurs institutions membres du dispositif seuil bas lausannois et ceci à raison de deux permanences hebdomadaires. Parallèlement, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) a été mandaté pour évaluer ce projet pilote.

Les conclusions de ce rapport préconisaient la mise en place d'une telle unité mobile en insistant sur la nécessité d'augmenter le nombre de permanences hebdomadaires de deux à six.

Par ailleurs, cette première expérience nous avait permis de constater qu'un peu plus de la moitié des usagers qui fréquentaient le bus étaient inconnus des structures d'accueil et en particulier de la Fondation ABS.

En fonction de cette évaluation et de ce constat, les autorités lausannoises ont décidé avec une participation financière du canton et de la Confédération, de relancer ce projet à partir de novembre 2006, mais provisoirement à raison de 5 permanences hebdomadaires, jusqu'à l'adoption du rapport-préavis municipal « toxicomanie » 2006 par l'assemblée communale lausannoise.

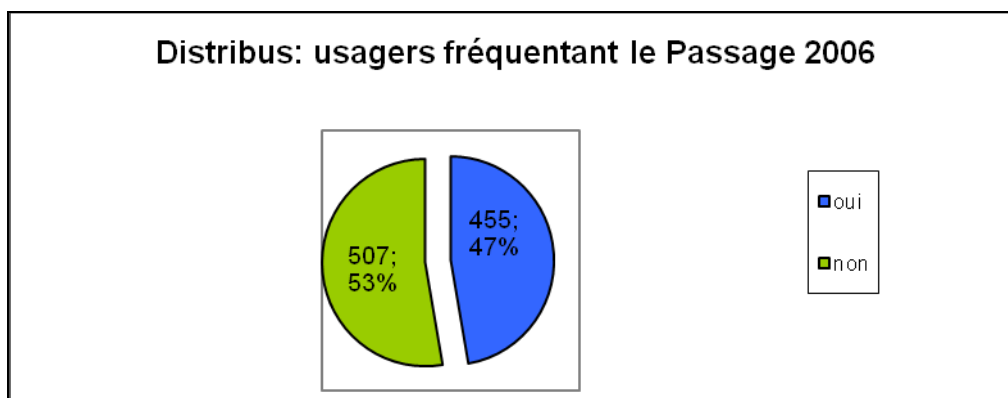
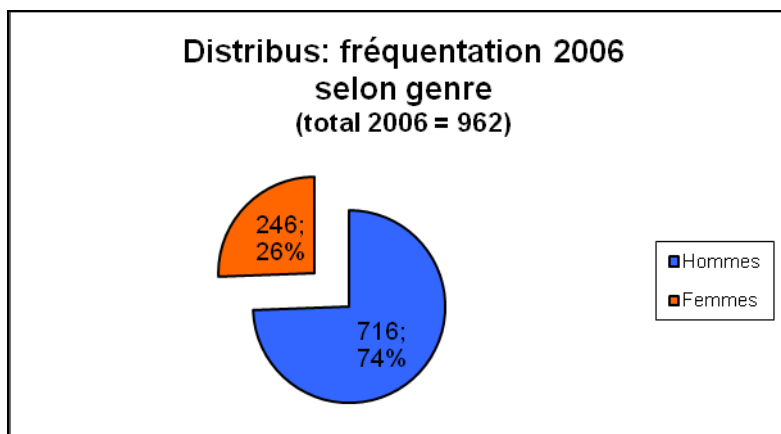
Depuis novembre, le Distribus est donc présent de 17h00 à 21h00 du mardi au samedi inclus à la rue du Tunnel. Il est géré quotidiennement par deux intervenants, l'un social et l'autre sanitaire.

Notre rôle est de répondre aux besoins des usagers par :

- La remise et l'échange de matériel stérile.
- La diffusion des messages de prévention en lien avec leur consommation.
- L'écoute et l'observation de leur état de santé.
- L'orientation si nécessaire des usagers dans le réseau social et sanitaire.
- La tenue de statistiques sur la fréquentation, genre-type de matériel fourni, âge, etc..



Après 2 mois d'activité, nous relevons une progression constante de la fréquentation du Distribus. Nous pouvons raisonnablement penser que cette progression se poursuivra au début 2007 pour se stabiliser en cours d'année. Plus de la moitié de ces utilisateurs ne fréquentent pas le Passage.



Cette population est composée de consommateurs occasionnels, de personnes dépendantes intégrées socialement, de personnes en marge refusant d'aller dans les structures à bas seuil, de toxicomanes de passage à Lausanne.

Nous relevons également que la présence du Distribus n'a pas suscité de perturbations à l'ordre public. Elle est généralement bien acceptée par le voisinage et les passants. Les plaintes ou les remarques négatives que nous avons reçues sont de l'ordre de l'exception. Au contraire, les commentaires que nous avons recueillis de la part des passants témoignent d'une bonne compréhension pour ce type de prestation. Le plus souvent, ils nous apportent leur soutien verbal pour notre travail.

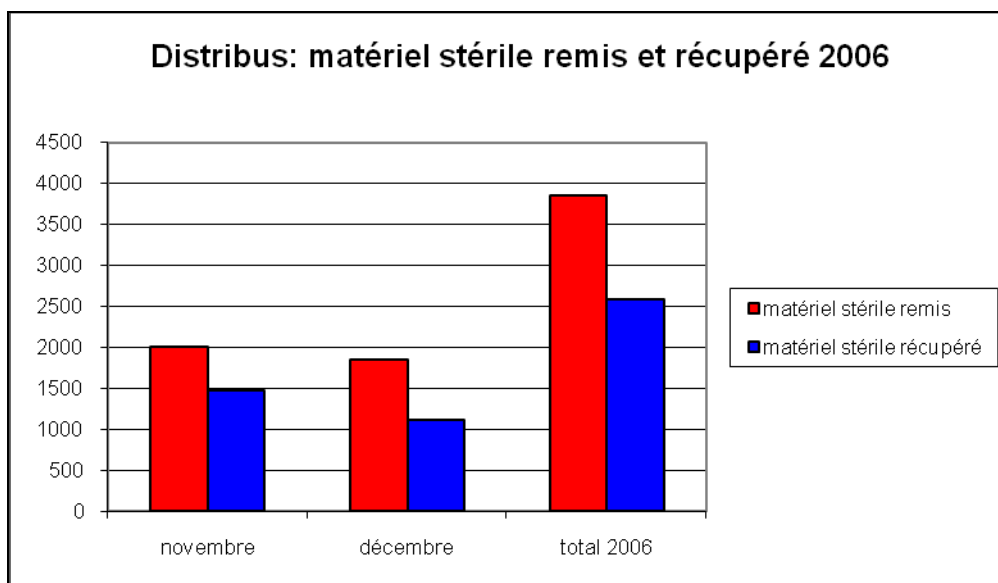
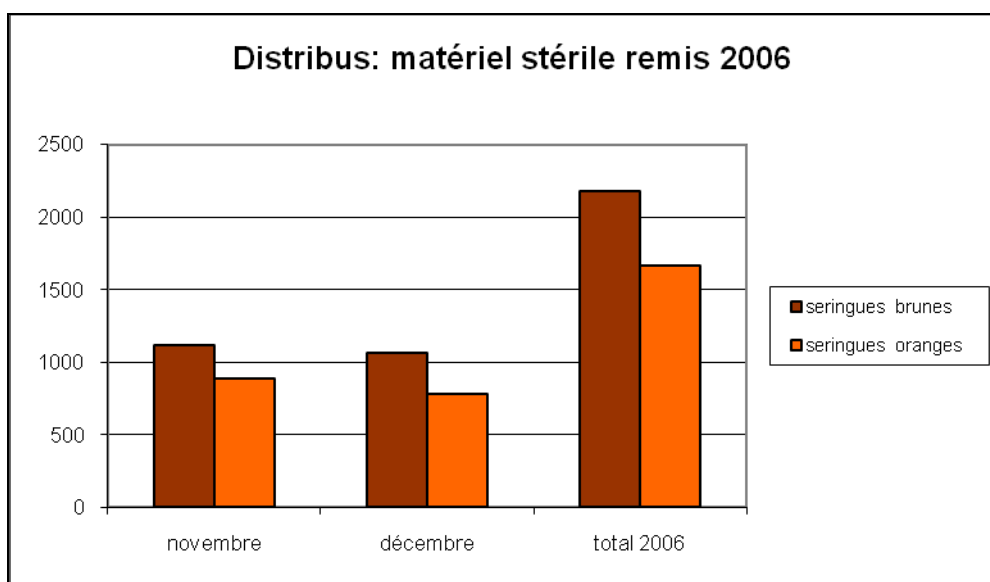
Par ailleurs, les employés des services municipaux (routes et mobilité et parcs et promenades) relèvent une nette diminution du matériel d'injection usagé abandonné dans l'espace public. Les w-c publics sont également moins souillés par les usagers de drogues en regard des années précédentes. Ces deux indicateurs sont le reflet

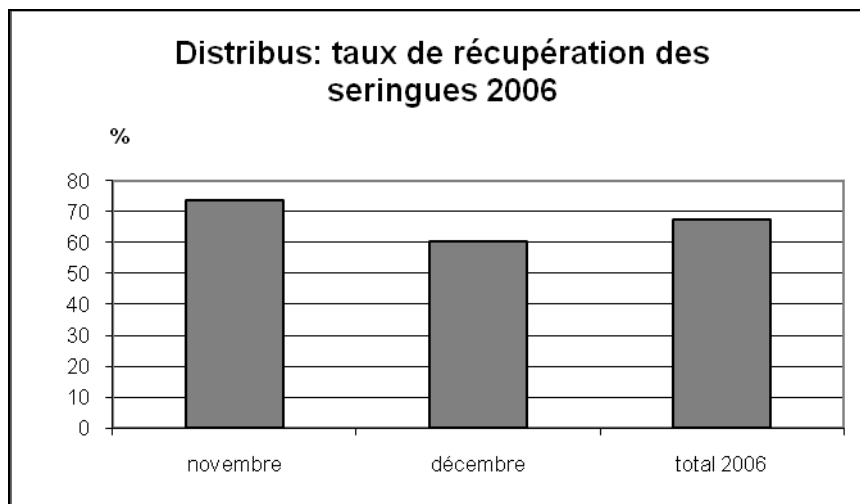


d'une responsabilisation croissante des consommateurs concernant leur comportement dans l'espace public suite aux messages que nous leur diffusons.

Ce constat, nous l'observons également lors de nos tournées hebdomadaires de ramassage de matériel usagé. Depuis 2003, nous relevons une nette diminution des seringues et déchets abandonnés dans l'espace public. Le nombre de seringues souillées a été divisé par six. Cependant, les efforts de conscientisation des usagers concernant ce problème doivent se poursuivre.

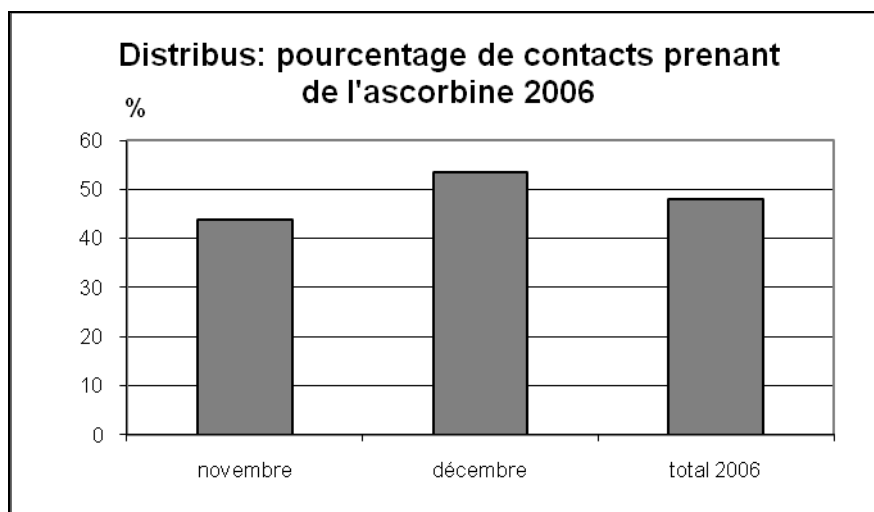
Le Distribus en quelques tableaux statistiques :





En regard de ce tableau, nous constatons que le taux moyen de retour (env. 65%) du matériel usagé est relativement faible au Distribus par rapport au Passage. Pour expliquer ce taux relativement faible, nous pouvons émettre différentes hypothèses basées en partie sur les dires des usagers et que nous vérifierons par une récolte systématique de données en 2007 :

- Le Distribus est une prestation récente. De ce fait, de nombreux usagers ignorent encore qu'ils peuvent y rapporter leur matériel usager.
- Plus de la moitié des usagers fréquentant le Distribus ne sont pas connus du Passage. Par conséquent, nous pouvons raisonnablement penser que ces usagers ont été moins sensibilisés au retour du matériel.
- Une majorité des usagers fréquentant le Distribus se rendent à la place de la Riponne pour y rechercher des produits, lieu particulièrement surveillé par la police. En cas de contrôle, les usagers préfèrent ne pas porter de matériel usagé sur eux, de peur d'être fouillé d'une manière plus approfondie. Dès lors et une fois le produit trouvé, ils viennent au Distribus rapidement afin de prendre le matériel nécessaire à leur consommation. Une fois le produit consommé le plus souvent dans les environs de la place, ils se débarrassent au plus vite du matériel usagé dans les poubelles réservées à cet effet pour les mêmes raisons qu'évoquées ci-dessus.
- Une autre partie des usagers sont des injecteurs occasionnels. Il est donc rare qu'ils tésorisent leur matériel usagé en vue de leurs prochaines consommations.
- D'autres encore, sont des consommateurs insérés socialement et professionnellement dont leur entourage familial et professionnel ignore tout de leur consommation. Ils évitent donc de conserver leur matériel usagé en s'en débarrassant le plus rapidement possible afin d'éviter tout problème.



Le pourcentage moyen d'usagers prenant de l'acide ascorbique au Distribus est similaire à celui du Passage.



Ces deux premiers mois d'activité, nous permettent de tirer un premier bilan positif. Ce travail correspond à un réel besoin. La population avoisinante et les commerçants perçoivent l'importance de notre rôle, les usagers sont satisfaits et sont reconnaissants. Le Distribus n'amène pas de nuisance particulière dans le quartier concerné. Notre mission de réduction des risques s'en trouve ainsi renforcée.



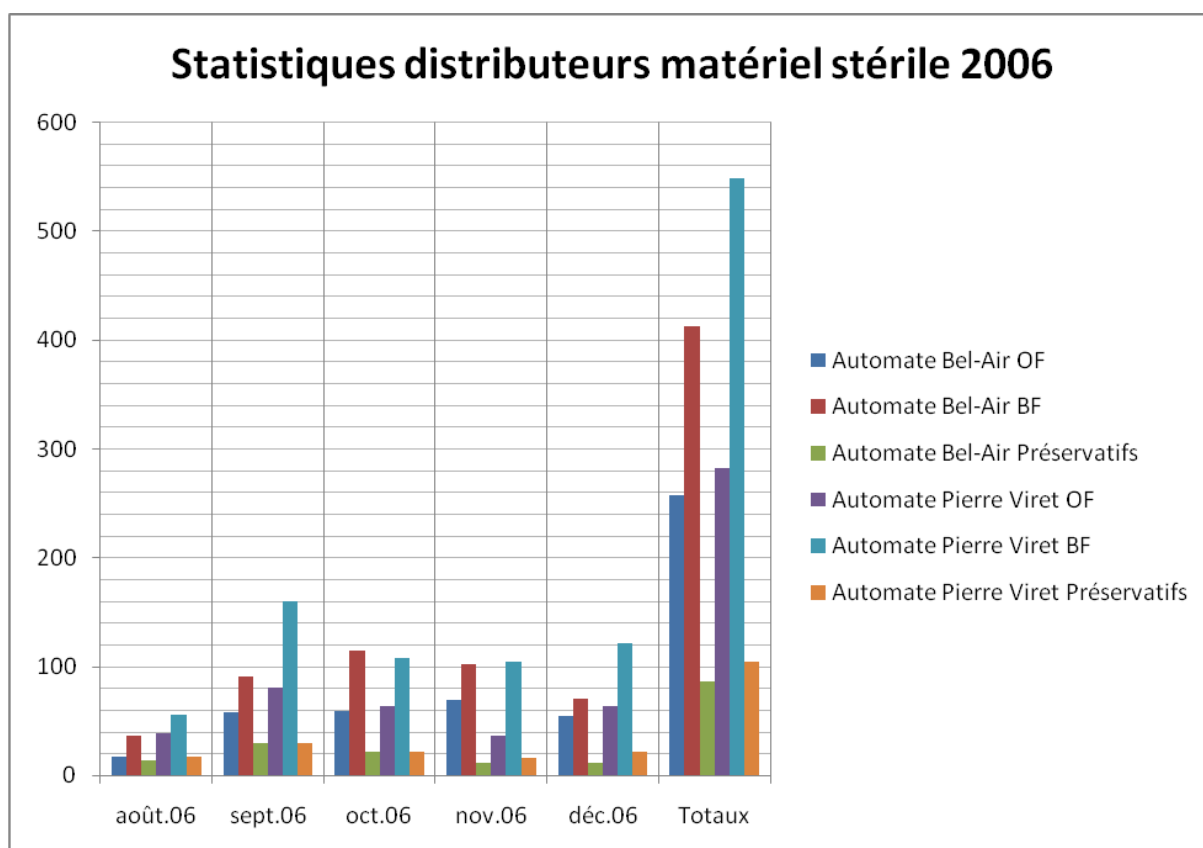
## 5. Distributeurs automatiques de matériel stérile

L'installation de deux distributeurs automatiques de matériel stérile et de préservatifs en août 2006, en accord avec la commission cantonale de prévention et de lutte contre la toxicomanie (CCPLT) et sur mandat de la Municipalité lausannoise avait soulevé et soulève encore un concert de critiques et d'oppositions de la part de certaines personnalités politiques, de citoyens et de commerçants.

Certains d'entre-eux craignaient que ces distributeurs ne constituent des perturbations à l'ordre public. Pour d'autres, que ces distributeurs constituent un mauvais signal à l'intention de la jeunesse en incitant à la consommation de drogue. D'autres encore critiquaient le fait que les usagers puissent se ravitailler en matériel d'injection sans contact humain, donc sans messages préventifs. Et qu'enfin, des enfants aillent chercher du matériel pour jouer avec.

Au-delà de ces craintes sur lesquelles nous reviendrons dans le bilan, il nous semble essentiel de rappeler l'objectif unique de ces distributeurs :

- Favoriser l'accès au matériel stérile d'injection 24h/24 aux usagers de drogues et en particulier la nuit lorsque les centres lausannois d'échange de matériel et les pharmacies sont fermées.





Comme nous le voyons dans le graphique, les distributeurs n'ont pas été pris d'assaut par les consommateurs. En moyenne, ils ont prélevé une dizaine de boîtes quotidiennement entre les deux distributeurs.

Ce nombre, relativement peu élevé, s'explique par le fait que le réseau lausannois d'échange de matériel d'injection propose quotidiennement aux usagers du matériel d'injection gratuitement, alors que la boîte dans les distributeurs est vendue au prix de Frs 3.--.

Dès lors, nous pouvons en conclure que les distributeurs sont essentiellement utilisés comme solution de dépannage la nuit. Ce constat est confirmé par le fait que nous approvisionnons les distributeurs et relevons les caisses quotidiennement, soit le matin, soit en fin de journée. Si les consommateurs venaient chercher des boîtes durant la journée, nous aurions dû constater une augmentation sensible du nombre de boîtes vendues en 24h entre les jours où nous allons relevé les caisses le matin et les jours où nous allons relevé les caisses en fin de journée.

Par ailleurs, nous n'avons pas enregistré de diminution du nombre de contacts avec les usagers de drogues. Nous n'avons pas non plus enregistré de plaintes de parents qui auraient retrouvé leur enfant jouant avec du matériel d'injection, ni d'ailleurs de plaintes concernant d'éventuels troubles à l'ordre public.

D'autre part et depuis quelques années, nous relevons une diminution importante du nombre de seringues échangées dans le canton de Vaud, constat également valable dans l'ensemble des cantons suisses. Ceci tendrait à démontrer que le nombre d'injecteurs est en diminution et que, contrairement aux craintes formulées par certains détracteurs des distributeurs automatiques (83 distributeurs en fonction sur l'ensemble du territoire suisse depuis plusieurs années) et de la réduction des risques en général, l'augmentation de l'accessibilité au matériel stérile n'a pas provoqué une explosion de la consommation de drogues par injection. Au contraire, la remise de matériel stérile accompagnée de messages clairs concernant les dangers liés à la pratique de l'injection auprès des consommateurs de drogues a contribué à diminuer cette pratique.





## 6. L'espace femmes

L'espace Femmes a ouvert ses portes en fin d'année 2005. Cinq animateur-trice-s, dont trois collaborateur-trice-s de la Fondation ABS et deux intervenantes extérieures, l'une travaillant aux ateliers de l'Eveil et l'autre à l'association Fleur de Pavé, se sont partagé à tour de rôle l'animation du groupe. Cette collaboration, avec deux autres structures du DSB, a permis la présence de deux intervenants par ouverture et ceci sans parler des compétences que ces intervenantes ont amené au projet.

Dans un premier temps et jusqu'à la fin avril 2006, l'espace Femmes a été ouvert deux fois par mois, les mardis de 16h30 à 18h30 dans les locaux du Passage, soit après la fermeture du centre. Ces horaires d'ouverture ont permis de garantir un espace privilégié aux femmes, à l'abri des regards des autres usagers, dans un espace spécialement aménagé pour l'occasion.

A partir du mois de mai et afin de garantir une meilleure accessibilité aux femmes par une régularité temporelle simplifiée, les femmes n'arrivant pas toujours à retenir quels étaient les mardis d'ouverture dans le mois, l'espace Femme a été ouvert tous les mardis de 10h30 à 12h et dans un nouveau lieu, celui de la Terrasse, espace d'accueil hivernal pour les personnes fortement marginalisées. (cf chapitre8)

Cet espace Femmes est ouvert à toutes les femmes concernées directement ou indirectement par des problèmes de dépendance. Elles peuvent y participer sans inscription préalable. Toutefois, elles sont priées d'arriver à l'heure d'ouverture de l'espace afin de ne pas perturber la dynamique de groupe qui se serait instauré. Il leur est également demandé de s'engager à respecter les règles de confidentialité concernant les propos échangés dans cet espace. En fin de matinée, nous leur proposons d'effectuer, si elles le désirent, une petite évaluation personnelle de leur vécu durant la matinée et ceci sous forme ludique, par la mise en place sur un tableau de cartes représentant symboliquement leurs sentiments et émotions vécus durant la matinée.

Au début du projet, nous avions prévu à l'avance des thèmes de discussion et des activités créatrices ou récréatives pour les proposer aux usagères de l'espace. Malgré un accueil plutôt favorable des participantes aux propositions faites, nous nous sommes rapidement rendu-comptes qu'elles n'étaient pas toujours en adéquation avec les besoins des usagères. En particulier, les activités et discussions communes n'étaient pas vraiment adaptées à leurs besoins. Dès lors et en fonction de cette observation, nous avons dû adapter tout au long de l'année le contenu des rencontres en fonction des envies et des besoins individuels de chaque participante. Afin de répondre au mieux à ces besoins, nous avons mis à disposition des participantes une palette d'outils. Chaque femme a donc pu choisir d'entreprendre une activité (confection de bijoux, collage, argile, peinture) et/ou simplement d'être là pour un moment de partage autours d'une tasse de café.



L'évaluation individuelle de fin de rencontre a également été simplifiée. Elle se limite aujourd'hui à demander aux femmes, et si elles le désirent, d'exprimer leur ressenti en fin de participation et selon leur mode d'expression.

Toutes ces adaptations ont facilité l'investissement progressif des participantes dans des activités choisies par elles-mêmes et d'évoluer à leur rythme.

En fin de séance, les participantes peuvent choisir d'emporter leur création ou de les laisser sur place. Nous leur garantissons de garder leurs créations non achevées un certain temps sur place en fonction de l'espace disponible. Cette manière de procéder vise à favoriser la continuité de l'activité, malgré une participation souvent irrégulière et sporadique des participantes. Il nous semble important que les participantes, et si elles le désirent, continuent leurs œuvres jusqu'à son achèvement afin de bénéficier de la satisfaction personnelle que l'on peut ressentir lorsque nous avons fait quelque du début à la fin.

Bien que l'activité créatrice ne soit pas au centre de l'espace femmes, nous observons que ces activités favorisent l'expression et la communication. Ce support permet aux femmes de révéler d'autres aspects de leur personnalité que celle centrée sur les difficultés et les échecs.

D'un point de vue quantitatif, la participation des femmes à cet espace est restée faible. La fréquentation moyenne est de deux participantes par jour d'ouverture, avec des mardis sans participantes et d'autres avec six femmes au maximum.

Toutefois, nous savions dès le départ qu'un tel espace ne serait pas massivement fréquenté comme les différentes expériences de ce type menées dans d'autres structures similaires en Suisse nous l'indiquaient.

Cependant et bien que la participation soit encore faible et irrégulière, les participantes expriment leur satisfaction et leur gratitude pour l'existence de cet espace. Elles se sentent reconnues dans leur identité spécifique de femmes et valorisées dans des compétences souvent pas ou plus exploitées.

Cet espace leur permet d'exprimer leur vécu au quotidien, fait de colères, de joie, de douleurs et de rêves.

En conclusion, nous constatons aujourd'hui que les femmes restent volontiers plus longtemps au Passage. Ce constat correspond à l'ouverture de l'espace Femmes. S'il paraît hasardeux de faire un lien entre cette observation et la création de l'espace Femmes, il n'en demeure pas moins que c'est une des hypothèses possible.

L'augmentation temporelle de la présence des usagères nous autorise à penser que cet espace favorise leur reconnaissance. Le fait d'apporter une attention particulière aux usagères, de les considérer dans leur identité les amènent à changer leur regard vis-à-vis du Passage. Nous observons, entre autres, une solidarité croissante des unes envers les autres.

En regard de ces observations, il nous apparaît important de persévérer, d'être patients et de ne pas rester figé, sur l'aspect quantitatif de leur présence dans cet espace.



## 7. La Terrasse

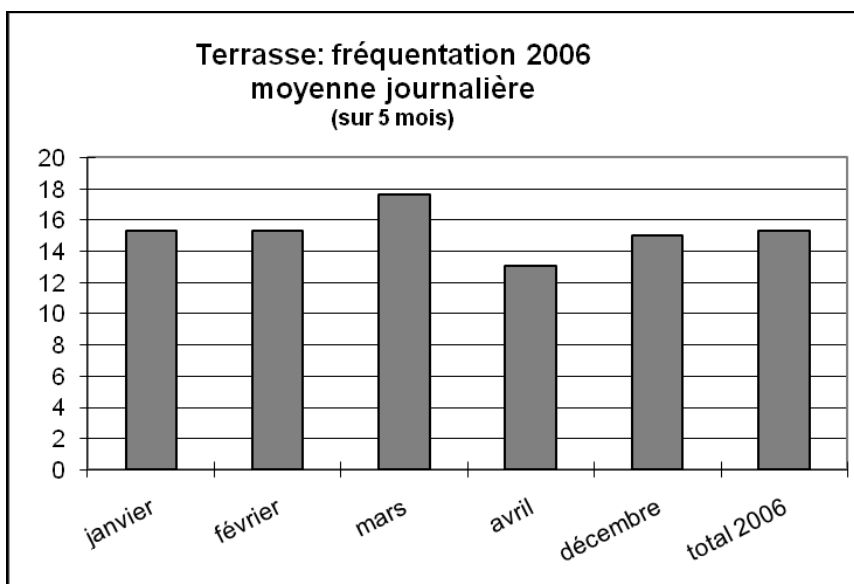
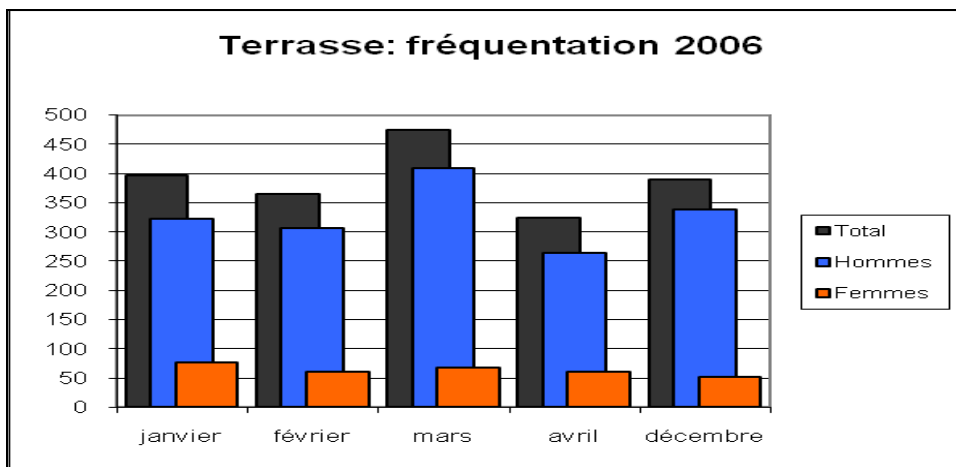
En 2006, la Terrasse a été ouverte du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril et a été réouverte le 1<sup>er</sup> décembre pour un deuxième hiver consécutif. L'ouverture de cet espace aménagé et chauffé nous a permis d'offrir un abri décent aux personnes marginalisées durant la saison froide, et ce dans un esprit de tolérance vis-à-vis de la consommation d'alcool. La Terrasse a suivi un horaire hebdomadaire de 13h à 19h du lundi au vendredi, et de 13h à 18h le samedi.

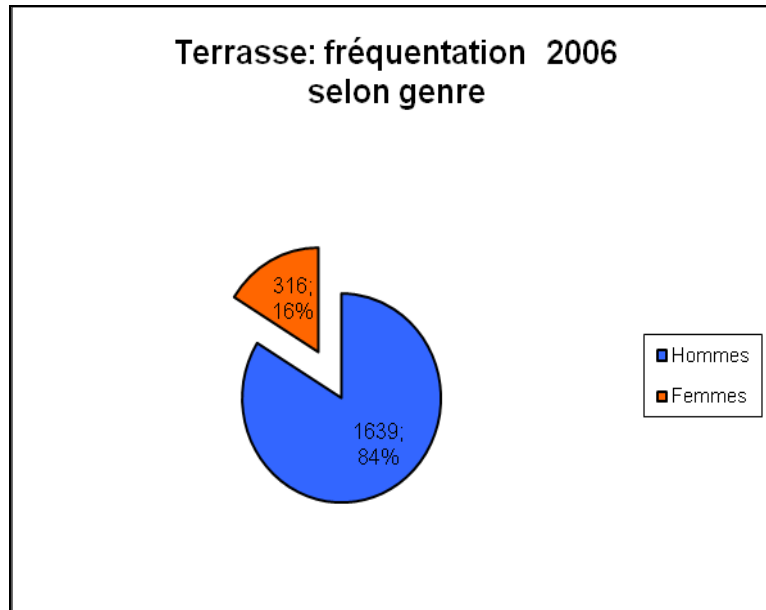
Assuré en permanence par deux professionnels, l'accueil et l'encadrement des usagers ont consisté essentiellement en un travail d'écoute, de conseils et d'orientation dans le réseau socio-sanitaire. Des messages de réduction des risques liés entre autre à la consommation d'alcool et une gestion réglementée de cette dernière ont également constitué un aspect particulier de la gestion du lieu. Au niveau de l'animation de la Terrasse, nous nous sommes rapidement rendus compte de l'importance des jeux de sociétés, de la musique, des journaux ou des activités créatives diverses pour faciliter les échanges, les liens, la convivialité dans cet espace de vie. Ces activités représentent un média favorisant largement la cohabitation entre des personnes aux problématiques diverses, réunies pour la plupart par une situation sociale ou sanitaire précaire. Ces activités ont également eues un effet positif sur leur consommation d'alcool. Progressivement, nous avons observé une nette diminution de cette dernière.

Une attention toute particulière a été portée sur la cohérence des règlements et des interventions afin de faire de la Terrasse un espace d'accueil en rupture avec les conditions de vie que connaissent les usagers dans la « rue ». A ce sujet, nous avons pu observer une appropriation progressive des règles comme de l'espace par les usagers, soucieux de conserver cet endroit sécurisant, reposant et personnalisé par leurs soins (dessins, textes accrochés aux murs).

La population fréquentant la Terrasse est relativement similaire à celle bénéficiant des prestations du Passage, soit majoritairement des personnes confrontées directement ou indirectement à des problèmes de dépendance, Bon nombre des usagers sont dans une situation sociale et sanitaire précaire. La possibilité de consommer de l'alcool a permis à un certain nombre de personne fréquentant peu ou pas le Passage de bénéficier d'un espace d'accueil chauffé et sécurisant.

Nous avons également remarqué la présence régulière de personnes présentant des troubles d'ordre psychiatriques. Si elles sont généralement bien tolérées par les autres usagers, elles ont parfois provoqués, par leurs comportements des tensions nécessitant l'intervention du personnel. La taille réduite de l'espace d'accueil rend particulièrement difficile la canalisation de ces personnes aux comportements parfois exubérants.





## 8. Les comptes 2006



# FONDATION ABS

Fondation ABS  
Lausanne

<b>Bilan au 31 décembre</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF MOBILISE</b>		
<b>Liquidités</b>		
Caisse	919.05	441.50
Chèques postaux	2'978.94	2'989.94
Banque	<u>90'156.35</u>	<u>35'457.60</u>
	<u>94 052.34</u>	<u>38 889.04</u>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Actifs transitoires	15 742.60	47 337.18
Subvention communale, solde à recevoir	<u>100 000.00</u>	<u>0.00</u>
	<u>115 742.60</u>	<u>47 337.18</u>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Machines et appareils	688.00	0.00
Mobilière	1 730.00	2 622.20
Informatique	<u>805.00</u>	<u>1 026.00</u>
	<u>3 223.00</u>	<u>3 648.20</u>
<b>Rénovation des locaux</b>	43 077.20	0.00
Don Loterie Romande	<u>- 43 077.20</u>	<u>0.00</u>
	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
<b>Véhicule</b>	17 940.00	0.00
Véhicule Distribus	58 301.99	0.00
Don Loterie Romande	<u>- 76 241.99</u>	<u>0.00</u>
	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
<b>Total de l'actif</b>	<u><u>213 017.94</u></u>	<u><u>89 874.42</u></u>
<b>Fondation ABS</b>		
<b>Lausanne</b>		



# FONDATION ABS

<b>Bilan au 31 décembre</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	CHF	CHF
<b>PASSIF</b>		
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
<b>Dettes résultant d'achats et prestations</b>		
Créanciers divers	27'705.75	5'054.55
Loterie Romande, solde don	<u>5'680.81</u>	<u>0.00</u>
	<u>33 386.56</u>	<u>5 054.55</u>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Passifs transitoires	<u>10 837.40</u>	<u>13 194.60</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provision pour litige	<u>93 111.90</u>	<u>0.00</u>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Capital	41 887.29	41 887.29
Réserve	36 916.12	36 916.12
Fonds usagers "Club 5"	1 924.65	2 408.40
Réserve Uniset pour Distribus	2 399.55	2 399.55
Perte reportée	- 11 984.09	- 15 913.66
Bénéfice de l'exercice	<u>4 538.58</u>	<u>3 929.57</u>
	<u>75 682.08</u>	<u>71 625.27</u>
<b>Total du passif</b>	<u><u>213 017.94</u></u>	<u><u>89 874.42</u></u>



# FONDATION ABS

Fondation ABS  
Lausanne

<b>Compte de profits et pertes</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
Subventions communales	1 200 000.00	984 000.00
Subventions Dispositif Seuil Bas	0.00	24 900.00
Remboursements de l'Etat	981.85	2 670.00
Subventions Distribus	40 000.00	8 501.60
Subventions Terrasse	102 517.80	35 000.00
Recettes ABS	11 616.40	30 536.20
Recettes Automates à seringues	4 953.00	0.00
Abandon de créance	0.00	10 771.80
Produits financiers	1 113.40	242.24
	<u>1 381 182.45</u>	<u>1 096 621.84</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais de personnel	931 028.10	852 994.80
Prestations de tiers	33 654.00	27 430.00
Frais des utilisateurs	39 564.55	39 558.05
Autres charges d'exploitation	112 476.44	105 957.17
Frais Distribus	41 540.30	35 000.00
Frais Terrasse	101 406.20	30 536.20
Frais automates à seringues	2 001.75	0.00
Attribution à provision	93 111.90	0.00
Amortissements	1 880.65	1 216.05
	<u>1 358 643.89</u>	<u>1 092 692.27</u>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<u><u>4 538.56</u></u>	<u><u>3 929.57</u></u>



## 9. Les membres du Conseil de Fondation au 31 déc. 2006

### Président

**Serge Gallant** Infirmier-chef, responsable du service de la formation continue de la Direction des Soins, Hospices-CHUV

[serge.gallant@chuv.ch](mailto:serge.gallant@chuv.ch)

### Trésorier

**Jacques Leresche** Gérant de fortune

[leresche@planet.ch](mailto:leresche@planet.ch)

### Secrétaire

Vacant

### Membres

**Alain Pécoud** Professeur PMU

[alain.pecoud@hospvd.ch](mailto:alain.pecoud@hospvd.ch)

**Martine Monnat** Médecin associé, Centre Saint-Martin

[Martine.Monnat@chuv.ch](mailto:Martine.Monnat@chuv.ch)

**Anne Ansermet-Pagot** Coordinatrice Fleur de Pavé

[fleurdepave@bluewin.ch](mailto:fleurdepave@bluewin.ch)

**Danielle Romanens** Infirmière Centre Saint-Martin

[danielleromanens@hotmail.com](mailto:danielleromanens@hotmail.com)

**Marcel Cohen-Dumani** Consultant sécurité Informatique

[mcohen@citycable.ch](mailto:mcohen@citycable.ch)



## **10. Les membres du personnel au 31 décembre 2006**

### **Direction**

Nicolas Pythoud, directeur

### **Equipe**

Daniel Bécquet, collaborateur sanitaire

Julie-Elise Blain, collaboratrice sociale

Denis Burri, collaborateur social

Antoine Cosandey, collaborateur social

Bibiane Cattin, collaboratrice social

Nathanaël Chételat, cuisinier

Françoise Gay, collaboratrice sanitaire

Sohie Iglésias, collaboratrice sanitaire

Manon Ramseyer, collaboratrice sanitaire

Fernand Rodrigues, collaborateur social

Laurence Rouvière, collaboratrice sociale

Dominique Spoerry, collaborateur social

### **Superviseuse des soins délégués**

Dresse Martine Monnat, cheffe de clinique, Centre St. Martin

### **Superviseur de l'équipe**

Frédéric Neu, Dip. Psych. – psychologue FSP



## 11. Remerciements

C'est un exercice périlleux que de remercier toutes celles et ceux qui nous ont soutenus chaleureusement tout au long de notre activité. Le risque est toujours grand d'en oublier un. Que celle ou celui qui a été omis involontairement nous pardonne !

- Aux autorités municipales et communales qui soutiennent financièrement notre action.
- 
- Aux autorités cantonales pour leur soutien financier au Distribus.
- Aux usager(e)s qui nous accordent leur confiance et qui se sont concrètement engagés dans les travaux de rénovation du Passage.
- A Michel, membre de l'Association du quartier du Vallon, sans qui les travaux de rénovation du Passage n'auraient pas pu se dérouler dans d'aussi bonnes conditions.
- Aux voisins directs du Passage qui, jour après jour, font preuve de tolérance vis-à-vis des personnes que nous accueillons.
- Aux passants anonymes qui nous encouragent et nous remercient
- Aux membres du Conseil de Fondation ABS pour leur engagement actif et bénévole.
- A toute l'équipe du Passage.
- Aux donateurs pour leur générosité soit en espèces ou en nature, en particulier la boulangerie Mojonnier.
- Aux institutions qui ont soutenu l'association puis la Fondation ABS et en particulier :
  - Le Lions Club de Lausanne
  - La Loterie Romande
  - Le Bureau Suisse pour la Réduction des risques liés aux drogues (BRR)
  - La CARL (Centrale d'alimentation de la Région Lausannoise)
  - La Policlinique Médicale Universitaire
  - Le Centre St Martin.
  - L'équipe du SIM
  - A l'Association du quartier du Vallon